



UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL-DE-MARNE (UPEC)

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL ACADÉMIQUE PLÉNIER

DU

LUNDI 22 MAI 2023

Parmi les membres du conseil, étaient présents :

M. DUBOIS-RANDÉ Jean-Luc, Président

Collège A

Mme ALLARD-POESI Florence

Mme COLL Isabelle

Mme CONDON Sylvie

Mme GOROCHOV Nathalie

M. Malfatti Edoardo

M. Naili Salah

Mme PELZ Elisabeth

Mme PERELMAN Galina

Mme RAFFARIN Anne

M. ZIDI Mustapha

Collège B

M. AISSAT Abdelrazak (arrivé à 15 heures 47)

M. DOMINGUES Rui Patrick

M. GERMAIN Philippe

M. HAMELIN Fabrice

M. LESCURE Jean-Marie

Mme RIFAI Hala

Collège C

M. DUYCK Clément

Mme HARBELOT Isabelle (départ à 15 heures 05)

Mme N'DAH-SEKOU Virginie

M. RICHARD Thomas

Collège des personnels des Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers, de Service et de Santé (BIATSS)

Mme GERME Gisèle

Mme LARAIN Lydia

M. COSTES Bruno

Mme BOVE Sara

Collège dit « des usagers » :

Mme GAUCHER Andrée (titulaire)

M. GACHOWSKI Thomas (titulaire)
 Mme AZAROUAL Myriam (titulaire)
 Mme YILMAZ Irem (titulaire)
 M. HAGHEGHE Mohammadreza (titulaire)
 Mme DE BRITO Alice (suppléante)
 M. RICHARD Sébastien (titulaire)
 Mme VILLEMIN-PINEAU Lilas (titulaire)
 M. AYDIN Murat (titulaire)
 M. MERCATI Arthur (titulaire)
 M. MARTZOLFF Toàn (titulaire)
 Mme LIEOU Lucie (titulaire)
 M. GUNN Ako (titulaire)
 Mme TERQUEM Valérie (suppléante)
 M. LOWENSTEIN Fantin (titulaire)

Collège dit « des personnalités extérieures » :

M. BARBIER Marc

Parmi les membres du conseil, étaient présents par procuration :

Collège A

M. FUNALOT Benoit (pouvoir à M. ZIDI)
 M. JOIGNEAUX Christophe (pouvoir à M. ZIDI)
 Mme LECHAPT-ZALCMAN Emmanuelle (pouvoir à M. MALFATTI)
 Mme PARISOT Yolaine (pouvoir à Mme PELZ)
 Mme RAFFARIN Anne (pouvoir à Mme N'DAH-SEKOU à partir de 17 heures 09)
 M. WAGENER Noé (pouvoir à Mme PELZ)

Collège B

Mme BARAU Caroline (pouvoir à Mme GOROCHOV)
 M. JAMAIN Stéphane (pouvoir à M. FUNALOT)
 Mme MARQUES Sonia (pouvoir à M. GERMAIN)
 Mme GALLOT Fanny (pouvoir à M. GERMAIN)

Collège C

Mme CHAUVEL Séverine (pouvoir à M. DUYCK)
 Mme ENGELS Cynthia (pouvoir à Mme ALLARD-POESI)
 Mme HARBELOT Isabelle (pouvoir à Mme RIFAI à partir de 15h05)

Mme JOURNET Emilie (pouvoir à M. DUYCK)

Collège BIATSS

M. HUET Jean-Baptiste (pouvoir à Mme GERME)

Mme CAUPOS Emilie (pouvoir à M. COSTES)

Mme BEIS Elisabeth (pouvoir à M. JAMAIN)

Collège des usagers

M. JOLIVOT Sébastien (pouvoir à Mme VILLEMIN-PINEAU)

Mme CHAOUCHE Sarah (pouvoir à M. GACHOWSKI)

M. PAIN Kenny (pouvoir à M. RICHARD)

Mme PATRIARCHE Pauline (pouvoir à M. RICHARD)

M. FRAIZE Baptiste (pouvoir à Mme LIEOU)

Mme COURGEON Camille (pouvoir à M. GUNN)

Collège dit « des personnalités extérieures »

Mme TAMAIN Sylvie (pouvoir à M. DUBOIS-RANDÉ)

Mme HAMON Marie-Laure (pouvoir à M. DUBOIS-RANDÉ)

Mme PIGEYRE Frédérique (pouvoir à Mme ALLARD-POESI)

Parmi les membres de droit et les invités du conseil, étaient présents ou représentés :

M. AUVERLOT Daniel, représenté par M. SEBAG, représentant du Recteur de l'Académie de Créteil, Chancelier des universités

M. BOSDEVEIX Robin, Directeur de l'INSPE

Mme D'ANGLEMONT DE TASSIGNY Alexandra, Directrice de l'EPISEN

M. FRETIGNE Cédric, Directeur de l'UFR SESS-STAPS

Mme GOURNAY Lucie, Administratrice provisoire de l'UFR LLSH

M. MOSCOVICI Jacques, Directeur de l'UFR Sciences et technologie

M. SCHWELL Martin, VP Europe

M. VINCENT Lhéo, Assesseur Vie Etudiante et des Campus

M. KENADID Ilyas, Responsable de la Stratégie et des grands projets

M. DEMERET Simon, Directeur de la DAJG

Mme HMAMOU Fadoua, Directrice adjointe de la DAJG

SOMMAIRE

1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT.....	6
1.1 Point d'information du président de l'université.....	6
1.2 Approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2023.....	6
2. VIE INSTITUTIONNELLE.....	8
2.1 Election du vice-président étudiant.....	8
2.2 Approbation de la composition de la commission d'évaluation du CAC plénier	36
3. FORMATION ET RECHERCHE.....	40
3.1 Examen des dossiers du BQ-ER vague 2 et approbation des budgets alloués	40
3.2 Approbation de la composition des comités de pilotage des Graduate Programs	70
3.3 Approbation de la composition des comités d'animation des axes stratégiques	74
4. ERASME.....	76
4.1 Approbation de la composition du groupe de travail « Evaluation Erasme »	76
5. QUESTIONS DIVERSES.....	81
Index	83

La séance est ouverte à 14 heures 08 sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ.

M. le Président.– Bienvenue pour ce conseil académique.

1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1 Point d'information du président de l'université

M. le Président.– Dans les éléments d'information, je dois vous préciser, mais vous le savez sans doute déjà, que Frédéric Dehan, notre DGS, a rejoint le ministère et que nous avons procédé à l'audition de candidats DGS. La candidature retenue est celle de Marie Garapon, qui deviendra donc, une fois que ce sera validé par le ministère, ce qui devrait être rapide, notre nouvelle DGS. C'est le point d'information principal.

Autre point d'information, c'est le succès de l'appel d'offres Erasme. En effet, il y a eu 40 candidatures sous forme de lettres d'intentions. Ce sont de très bons projets, d'ailleurs dans la dynamique que l'on souhaitait, très divers. Il n'y a pas eu d'interdits, c'est plutôt bien. Les choses vont maintenant partir dans les tuyaux de ce qui est prévu, notamment le groupe de travail qui sera chargé d'évaluer ces projets. On y reviendra lors de ce CAC plénier.

Je n'ai pas d'autres informations à ce stade. Mustapha, tu peux prendre les rênes.

1.2 Approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2023.

M. ZIDI.– Bonjour à tous. Effectivement, ce CAC plénier est relativement chargé. On va tout de suite commencer à aborder les points de l'ordre du jour.

Sur la vie de l'établissement, il s'agit de l'approbation du procès-verbal de la séance d'avril 2023. Pour rappel, ce procès-verbal est sur SharePoint. Nous avons eu une présentation des nouveaux élus étudiants et également l'approbation des procès-verbaux de fin 2022, novembre et décembre. Il y a également eu la désignation des membres de la section disciplinaire Usagers et un appel à candidatures pour la commission d'évaluation du CAC plénier. On sera d'ailleurs amenés à en reparler, c'est un des points de l'ordre du jour qui suivra, le point 2.2.

Voici-donc les points qui figuraient dans le procès-verbal du 11 avril 2023, encore une fois, qui se trouve sur SharePoint. Y a-t-il des interventions ou des corrections à apporter sur ce procès-verbal ? Non.

Je vous propose de passer au vote. Avant toute chose, Fadoua, on va rappeler les procurations.

Mme HMAMOU.– Pour les procurations :

- Monsieur Funalot a donné procuration à Monsieur Zidi.
- Monsieur Joigneaux a donné procuration à Monsieur Zidi.
- Madame Lechapt a donné procuration à Monsieur Malfatti.
- Madame Parisot a donné procuration à Madame Pelz.
- Monsieur Wagener a donné procuration à Madame Pelz.
- Madame Barau a donné procuration à Madame Gorochov.
- Monsieur Jamain a donné procuration à Monsieur Funalot.
- Madame Marquez a donné procuration à Monsieur Germain.
- Madame Chauvel a donné procuration à Monsieur Duyck.
- Madame Chaouche a donné procuration à Monsieur Gachowski.
- Monsieur Pain a donné procuration à Monsieur Richard.
- Monsieur Fraize a donné procuration à Madame Lieou.
- Madame Courgeon a donné procuration à Monsieur Gunn.
- Madame Tamain a donné procuration à Monsieur Dubois–Randé.
- Madame Hamon a donné procuration à Monsieur Dubois–Randé.
- Madame Pigeyre a donné procuration à Madame Allard–Poesi.
- Madame Engels a donné procuration à Madame Allard–Poesi.
- Madame Journet a donné procuration à Monsieur Duyck.
- Monsieur Huet a donné procuration à Madame Germé.
- Madame Caupos a donné procuration à Monsieur Costes.
- Madame Beis a donné procuration à Monsieur Jamain.
- Monsieur Jolivot a donné procuration à Madame Villemin.

M. ZIDI.– Merci. J’imagine que le quorum est atteint.

Je vous propose d’approuver ce procès-verbal du 11 avril 2023 concernant la séance de ce CAC plénier qui s’est déroulé à cette date. Qui s’oppose ? Procurations contre ? Qui s’abstient ? Procurations abstention ? Il est donc approuvé.

Le conseil académique plénier approuve le procès-verbal de la réunion du 11 avril 2023 à l’unanimité.

2. VIE INSTITUTIONNELLE

2.1 Election du vice-président étudiant

M. ZIDI.– Nous passons au point suivant, item 2, à savoir Vie institutionnelle. Comme vous le savez, tous les deux ans, nous sommes amenés à élire en CAC plénier le vice-président étudiant. La campagne a été lancée, nous avons reçu les candidatures. Il y a toute une procédure à suivre pour cette élection, qui va se dérouler aujourd'hui.

A ce stade, sachant qu'il peut y avoir aussi des candidatures d'élus en séance, nous avons reçu trois candidatures. Il s'agit de :

- Monsieur Thomas Gachowski,
- Madame Andréa Gaucher,
- Madame Alice De Brito, une candidature que l'on a reçue hier.

Vous pourrez prendre la parole au sujet de sur ces candidatures. Simon va rappeler le processus de vote afin que nous soyons tous au même niveau d'information.

M. DEMERET.– Merci. Bonjour à tous. On a préparé quelques *slides* pour vous présenter la manière dont cela va se dérouler. L'élection du vice-président étudiant est prévue à l'article 23 des statuts. Je vais vous en épargner la lecture.

Qui peut candidater ? Tout membre élu étudiant de la CFVU, qu'il soit titulaire ou suppléant. Le mandat du vice-président étudiant est de deux ans, sous réserve du maintien de sa qualité en tant qu'étudiant de l'université et de membre élu de la CFVU également.

Qui va pouvoir voter, aujourd'hui ? C'est l'intégralité des membres en exercice du conseil académique, à savoir tous les représentants du personnel, les représentants des usagers titulaires, et en leur absence uniquement les représentants étudiants suppléants, les personnalités extérieures désignées et élues et le président du conseil académique.

En ce qui concerne les modalités de scrutin, un appel à candidatures a été effectué le 10 mai 2023 sous la forme d'un arrêté d'organisation qui a été porté à la connaissance des membres du conseil académique.

Les membres usagers ont été invités à fournir un CV et un projet de mandature signé. L'arrêté d'organisation prévoyait la diffusion de ces candidatures, pour celles qui avaient été reçues avant le 15 mai dernier. Comme vous l'avez compris, on a appris

ce matin, mais elle ne nous a pas été envoyée à nous, à la direction juridique, qu'il y avait une troisième candidature. Vous la découvrirez en direct parce que l'on n'avait pas d'éléments à communiquer sur le SharePoint.

Comme l'a rappelé Monsieur Zidi, un nouveau candidat peut décider de se présenter en cours d'instance. On vous posera la question de savoir si certains d'entre vous souhaitent le faire avant de passer au vote.

En ce qui concerne les débats, il y a plusieurs candidatures. On va les présenter dans l'ordre de dépôt des candidatures. Le président, c'est-à-dire Monsieur Zidi, distribuera la parole et veillera au bon déroulement des échanges et notamment au temps de parole qui est donné à chaque étudiant candidat.

Les candidats ont dix minutes pour se présenter et présenter leur projet au premier tour. S'ensuivront dix minutes de questions par les membres du conseil académique. Eventuellement, au tour suivant, la présentation étant faite, cinq minutes seront encore allouées aux questions des membres, par candidat.

Je rappelle une chose. Seuls les membres du conseil académique non-candidats peuvent demander la parole pour poser des questions aux candidats, ce qui veut dire que les autres candidats ne peuvent pas interroger leurs adversaires, si je peux m'exprimer comme cela.

En ce qui concerne le scrutin, les règles de la majorité sont les suivantes. C'est la majorité absolue des membres en exercice, soit 41 voix, au premier tour, et le cas échéant au deuxième tour. On passe à une majorité relative en cas de troisième tour de scrutin.

Pour ce qui concerne les procurations, les membres empêchés ont pu donner procuration à tout autre membre élu ou désigné, sachant qu'il ne peut pas y avoir plus de deux procurations par membre.

J'insiste à nouveau sur un point. Les représentants suppléants des étudiants ne peuvent voter qu'en l'absence du titulaire qui leur est associé.

Pour le reste, on pourra en prendre connaissance : « *En cas d'empêchement de son suppléant, un membre représentant titulaire usager peut donner procuration à tout autre membre élu ou désigné. Quand il remplace son titulaire, un membre représentant suppléant peut donner procuration dans les mêmes conditions.* » Vous

en avez l'habitude, maintenant. Et : « *Un membre peut détenir jusqu'à deux procurations.* » C'est ce que j'ai rappelé en préambule.

En ce qui concerne le déroulement du scrutin, vous commencez à avoir l'habitude, on va utiliser le système des boîtiers, avec Turning Point. Chaque membre va avoir un boîtier en sa possession et un boîtier par procuration qu'il aura reçue. Au maximum, un membre peut disposer de trois boîtiers, s'il a reçu deux procurations.

Je vous rappelle que le vote est exprimé à bulletin secret, c'est-à-dire qu'aucun des membres de l'administration n'a accès pour savoir qui vote, d'autant plus que les boîtiers sont distribués de manière aléatoire.

Je vous rappelle, mais je rappellerai aussi au moment du lancement du vote que sur les boîtiers, il faudra vérifier que vous êtes branché sur le bon canal. Il s'agit du canal 1 pour aujourd'hui. Une fois que vous avez rentré votre réponse, c'est-à-dire A, B ou C, vous ne pouvez pas revenir en arrière. Vous n'avez pas besoin de valider, il s'agit juste d'appuyer sur A, B ou C, en fonction du candidat à qui vous souhaitez donner votre voix.

Je pense qu'on peut les appeler.

M. ZIDI.– Je vous propose de débiter la procédure. On va appeler dans l'ordre des candidatures reçues. D'abord, c'est celle de Thomas ou d'Andréa ?

M. DEMERET.– C'est Madame Gaucher, d'abord.

M. ZIDI.– C'est donc Madame Andréa Gaucher qui va nous rejoindre à la tribune. Vous avez dix minutes de présentation, pas une de plus, pour présenter votre projet.

Mme GAUCHER.– Mesdames et Messieurs les membres du conseil académique, je me présente. Andréa Gaucher, je suis en troisième année de licence Administration et Echanges internationaux.

Mon engagement étudiant a débuté en 2021 au sein du bureau des étudiants de ma licence, après quoi j'ai été nommée assesseure-étudiante chargée de l'alliance européenne Aurora, et vice-présidente à la représentation étudiante au sein de la Fédération des Associations de Créteil.

Je me tiens devant vous aujourd'hui, car j'ai envie de m'engager davantage dans la réalisation des objectifs ambitieux de l'UPEC. De nombreux projets ont déjà vu le jour

et il est nécessaire de les développer davantage, conscient du potentiel de l'éducation, pour impulser un mouvement positif.

Une initiative qui requiert de l'innovation et la transformation de notre institution, c'est le parlement étudiant. Son objectif est de créer une instance participative et démocratique comprenant des élus centraux, des étudiants tirés au sort, des associatifs et des étudiants de tous les campus de l'UPEC, y compris de ceux qui sont peu représentés, tels que les campus délocalisés.

Une fois cette instance créée, sa mission sera d'examiner les questions étudiantes. Ce mode de fonctionnement renforcera le rôle des étudiants dans la gouvernance de notre université et leur permettra ainsi d'adopter les processus décisionnels concernant les thématiques étudiantes.

Les premières pages du projet Erasme sont à écrire. Son volet Etudiant ainsi que les démarches Qualité seront les sujets traités avec l'aide des étudiants, car ce sont des problèmes qui les concernent. Il sera notamment question de traiter la qualité des services mis à disposition des étudiants.

Les besoins et les attentes des étudiants seront recueillis pour permettre d'orienter notre action de manière pertinente, et il est souhaitable d'accorder une attention particulière au suivi des services administratifs. Il s'agit d'une étape cruciale pour l'amélioration continue de nos prestations. En mettant l'accent sur ces services, nous visons à optimiser leur efficacité, leur réactivité et leur qualité afin de mieux répondre aux besoins et aux attentes de notre communauté étudiante.

La démarche Qualité nous permettra d'identifier et de résoudre des problèmes comme ceux de la communication retardée des relevés de notes après les jurys. Une université a pour but d'accompagner les étudiants vers la réussite. Pour cela, ils doivent être en pleine capacité de réussir, et ce n'est pas le cas. Cette situation a déjà trop porté préjudice aux étudiants et c'est pour cela que c'est une priorité pour moi.

Pour remédier à ce problème, je souhaite proposer l'inscription d'une date de publication des relevés de notes dans le calendrier universitaire voté chaque année en CFVU. Je m'engage à travailler en étroite collaboration avec les services adéquats en sachant que c'est un projet ambitieux, mais faisable ensemble.

Remédier à cette situation aura des effets positifs sur nos services administratifs et favorisera aussi un sentiment d'appartenance crucial pour l'épanouissement de

l'UPEC, tout en renforçant son attractivité pour les étudiants souhaitant poursuivre en master et en doctorat.

Depuis un an, notre université a franchi une étape majeure en rejoignant l'alliance européenne Aurora. Cette décision stratégique a ouvert des portes à de nombreuses opportunités pour notre institution et nos étudiants.

En tant qu'assesseure-étudiante chargée de l'alliance européenne, j'ai travaillé en binôme avec Fantin Lowenstein, le vice-président étudiant, les membres associés de l'alliance, Martin Schwell et Anna Meilochili, ainsi que l'équipe politique de l'UPEC.

Cette expérience m'a permis de plonger au cœur d'un dossier complexe et d'envergure, d'apprendre à connaître les différents partenaires d'Aurora et de contribuer activement au développement et à la mise en œuvre de ce projet ambitieux.

J'ai pu constater l'impact significatif qu'Aurora peut avoir sur notre université, tant sur le plan académique que sur le plan de la mobilité internationale et de la formation.

L'alliance européenne Aurora offre à notre institution la possibilité de sortir du cadre local et national, de dépasser les frontières traditionnelles de l'enseignement supérieur et de s'inscrire pleinement dans une dimension européenne.

Parmi les nombreux avantages qu'Aurora apporte à notre université, la création d'un diplôme européen aurait une importance particulière. Ce diplôme permettra à nos étudiants d'acquérir une expérience internationale valorisée sur le marché du travail.

Il incombera au vice-président étudiant, durant son mandat, de promouvoir activement les opportunités offertes par Aurora au sein de notre université. Les initiatives sont en train d'être finalisées, le *kick up* étudiant, en septembre, sera l'occasion de présenter dans son intégralité l'alliance Aurora. Ce sera l'occasion aussi de présenter les universités partenaires pour donner un aperçu aux étudiants qui seraient intéressés.

Durant ce séminaire, les étudiants de (*inaudible 00:16:22*) interviendront pour que les étudiants puissent avoir une vision complète de ce qu'est Aurora et du potentiel qu'elle a à offrir.

Ensuite, la création d'une rubrique étudiante dédiée aux actualités d'Aurora permettra de sensibiliser la communauté universitaire tout au long de l'année à cette alliance, et d'encourager la participation et l'engagement des étudiants dans le programme et les projets proposés.

Au-delà de ces initiatives, le tutorat est un projet qui permet l'intégration des étudiants dans leur UFR et qui permet aussi le moins de décrochage possible. C'est donc toujours dans cette approche par les pairs, qui est vivement souhaitée, que sera développé le tutorat, et idéalement généralisé.

Il est important de ne pas oublier les étudiants en doctorat qui sont souvent négligés dans les discussions sur l'amélioration de la vie étudiante. Avant de remédier à cette situation, une association dédiée aux doctorants est en cours d'opération. Son objectif principal sera de permettre aux doctorants de se fédérer, de se connaître mutuellement et d'élargir leurs horizons au-delà de leurs laboratoires de recherche. Cette initiative vise à développer leur vie étudiante qui est souvent quasi inexistante.

Je m'engage à soutenir cette association et à collaborer étroitement avec le réseau associatif existant pour répondre aux besoins spécifiques des doctorants. De plus, un assesseur sera nommé pour suivre de près les affaires liées aux doctorants et veiller à ce que leurs préoccupations soient entendues et prises en compte.

La question des anciens élèves est également à développer au sein de l'UPEC. Le développement d'un réseau actif d'anciens élèves peut être extrêmement bénéfique, tant pour les diplômés que pour l'université. Des initiatives sont en train de voir le jour pour encourager les anciens étudiants à rester connectés avec leur *alma mater*, à partager leur expérience professionnelle avec les étudiants actuels et à contribuer à la vie de l'université.

Il est crucial d'accompagner et soutenir ces initiatives afin de constituer un réseau solide et dynamique d'anciens élèves, qui pourra bénéficier à la fois aux diplômés dans leur parcours professionnel et à l'université en termes de partenariats, de collaborations et de valorisation de son image institutionnelle.

Bien d'autres sujets restent à développer aujourd'hui, tels que l'offre sportive et culturelle, qui joue un rôle important pour le bien-être et la réussite de nos étudiants.

Dans cette dynamique actuelle d'université engagée, je m'engage pour elle. La question de l'engagement étudiant est une question que je souhaiterais développer en travaillant avec la DEVE et les services pour que l'accompagnement soit reconnu à sa juste valeur et valorisé.

C'est avec cette envie de m'engager davantage que je suis devant vous aujourd'hui. Bon nombre de projets voient le jour et j'ai envie de les monter et de voir ce que cela pourrait donner.

Pour arriver à tout cela, et à une université toujours plus intéressante et construite, et qui offre de plus en plus d'opportunités, j'ai besoin de vous tous, les personnels, les enseignants et bien sûr les étudiants, pour m'accompagner dans cette mission pour un futur florissant de l'UPEC. Merci beaucoup.

Applaudissements.

M. ZIDI.– Merci, Andréa. Vous êtes dans le *timing*. Je vous propose de commencer l'échange. Est-ce qu'il y a des questions pour la candidate ? Nous avons dix minutes d'échanges pour cette candidature. S'il n'y a pas de questions, je vous propose de passer au deuxième candidat. Si, il y a une question. Il faut prendre le micro pour l'enregistrement.

Un intervenant.– Je vous remercie de vous identifier avant de prendre la parole. Merci.

M. DUYCK.– Merci. En tant qu'élue étudiante et vice-présidente étudiante, en tant que membre du CAC, en tout cas, vous serez amenée à émettre des avis sur divers sujets, en particulier ce qui a trait aux campagnes d'emploi. Ce n'est pas une question facile, mais je voudrais savoir comment vous vous positionnerez par rapport aux différentes orientations des campagnes d'emploi.

On est dans une période de réduction des effectifs, en raison de contraintes budgétaires assez importantes. Il y a des gels ou des disparitions et des transferts de postes. Je voudrais savoir quelle est votre position sur les campagnes d'emploi actuelles, comment vous réagirez et comment vous vous positionnerez aussi en termes de vote. Merci.

Mme GAUCHER.– Merci de me poser cette question. Je suis là pour veiller aux meilleures conditions pour les étudiants. Après, sur cette question, je sais que je vais être en réunion pour cela, que je vais en entendre parler. Je veillerai toujours à ce que les conditions d'emploi soient au mieux respectées, et à suivre la présidence et en discuter avec eux. En tout cas, je ne pense pas être un membre décisif sur ces questions. Je participerai, je donnerai mon avis, mais je ne pense pas être maîtresse sur cette question.

M. DUYCK.– Merci.

M. ZIDI.– D'autres interventions ? Non. Cette fois-ci, je vous propose de passer au candidat suivant, Thomas Gachowski. Vous avez également dix minutes pour présenter votre candidature.

M. GACHOWSKI.– Mesdames et Messieurs les membres du conseil académique, chers étudiants, chers enseignants–chercheurs, chers personnels, Monsieur le Président de l’université,

C’est avec fierté que je m’adresse à vous, aujourd’hui. Je dois avouer que depuis plus d’an, j’ai l’ambition de me présenter devant vous en tant que candidat à cette élection. Ce n’était un secret pour personne et c’est chose faite. Je n’ai malheureusement pas l’occasion de vous connaître encore tous, mais quelques visages me sont familiers. Je les distingue dans l’assemblée et je les salue chaleureusement. Pourtant, quelle difficulté, finalement, de trouver les mots pour m’adresser à vous face à un enjeu aussi important que la vice-présidence étudiante !

Pour me présenter à vous, pour ceux qui n’auraient pas eu l’occasion de lire mon projet de mandature ou qui n’auraient pas reçu mon mail, je m’appelle Thomas Gachowski. Je suis étudiant en troisième année de licence à la faculté de droit, au sein du parcours Carrières publiques. Je suis élu étudiant au CFVU depuis deux ans, c’est mon deuxième mandat. Et je suis accessoirement président du bureau des étudiants à la faculté de droit. Et je suis le représentant d’une organisation étudiante représentative, qui siège aujourd’hui dans ce conseil.

Voici mon programme pour les deux prochaines années. Il est composé de 9 pages. Si vous ne l’avez pas eu, j’en ai quelques exemplaires pour vous. Dans ces 9 pages, j’ai condensé une partie des projets pour notre université que je souhaite mener. Je n’ai pas développé toutes les thématiques, mais il donne un aperçu de ce que je compte réaliser en deux ans.

Je crois sincèrement – et si vous l’avez lu, je pense que vous serez d’accord avec moi – qu’il est ambitieux. C’est le mot juste, ambitieux. Il est innovant et transformant. Il respecte, et je dirais même qu’il s’intègre parfaitement dans la philosophie et le programme politique de notre université : connaissance et action. Ces deux mots sont l’ADN de l’UPEC et c’est eux qui ont guidé jusqu’à présent ma réflexion et le projet de mandature que je porte.

J’ai par ailleurs longuement étudié le programme politique de notre université, qui est juste ici, pour produire un travail qui répond à ce que l’on attend d’un vice-président, aujourd’hui.

A vrai dire, j'ai longuement hésité et passé de nombreuses heures à rédiger ce discours, en me demandant de quoi j'allais parler, finalement. J'ai rédigé un tas de choses. Est-ce que je vais parler de moi, de mon programme, de mon expérience ?

Et je me suis posé une question essentielle : pourquoi vouloir devenir vice-président étudiant ? Pourquoi ai-je envie de devenir vice-président étudiant ? Et tous les programmes du monde ne justifient en rien la volonté ni les motivations d'un candidat. Encore faut-il y croire. Aussi, je vais tenter de vous expliquer pourquoi je souhaite devenir le prochain vice-président étudiant en abordant mon parcours qui, je l'espère, témoignera de mon engagement.

Je ne manque pas de motivation, croyez-moi. Sinon, je ne serais pas là devant vous. Mais comment, en dix minutes, vous exposer tout mon parcours et toute ma volonté que je porte depuis maintenant deux ans, et la passion que j'ai pour notre université ? Car, oui, je suis passionné par l'UPEC, par ce qu'elle représente et surtout par les étudiants que je prétends, comme chacun ici, vouloir représenter.

J'ai consacré bientôt les trois années de ma vie université à notre communauté, en travaillant parfois jour et nuit, et en délaissant, je l'admets, un peu trop souvent mes cours, mais au profit de mon engagement que je souhaite désormais mettre au service de tous.

Aujourd'hui, je souhaite à mon tour apporter ma pierre à l'édifice en offrant à chaque étudiant une université dans laquelle on pourra s'épanouir, une université avec un vice-président étudiant disponible, à l'écoute et engagé.

Mais qu'ai-je fait en deux ans ? Comment me suis-je investi ? Tout d'abord, et cela ne vous étonnera pas, j'ai siégé en tant qu'élus et cela n'a pas été simple. Lors du dernier mandat, on a souffert des conséquences de la crise sanitaire. Je suis resté un des rares élus à siéger et j'ai parfois siégé seul dans les commissions en tant qu'élus étudiants, et j'avais la lourde responsabilité de les représenter.

Mon investissement ne s'est pas opéré que dans les conseils. J'ai notamment participé aux distributions alimentaires organisées par l'université et ses partenaires, de manière régulière, dès 2020. Et en tant qu'employé étudiant, j'ai accompagné de nombreux services, tels que le service Vie de campus, avec le budget participatif ou le Festival culturel, le SCUIO-BAIP, le CIDP, la DIFPRO ou même le cabinet de la présidence, notamment lors de la présentation du programme Erasmus.

Aujourd'hui, permettez-moi, pour illustrer mon propos, de vous indiquer que je suis étudiant-ambassadeur et que ma mission est d'accompagner des étudiants, mais aussi de promouvoir notre université. J'ai également passé des heures dans les salons à donner la meilleure image possible pour notre université aux futurs étudiants et à porter ses couleurs, haut et fier. Cette présence dans notre université m'a d'ailleurs permis de devenir un des visages de l'UPEC, dans notre université, en figurant sur les petits livrets de l'université. J'en suis assez fier.

Et j'ai toujours été un électron libre, ici, à l'université. En raisonnant davantage en tant que membre de la communauté UPEC plutôt qu'en tant que membre d'une organisation, j'ai évité de m'enfermer dans une bulle. Pour moi, cette bulle m'aurait empêché de voir l'intérêt supérieur, qui est celui de l'université et de la communauté étudiante.

Les projets que je mène actuellement, et sur lesquels je serais ravi de répondre à vos questions, je les mène pour tous. Pour citer le plus ambitieux et le plus concret projet que je mène, je travaille actuellement à la conception d'un espace étudiant sur le campus André Boulle, à la faculté de droit. Et l'équipe de la faculté m'a accordé toute sa confiance pour mener ce projet en pleine autonomie. Cela me permet justement de mener des rendez-vous avec l'architecte et de discuter de la création de cet espace, que j'ai présenté d'ailleurs au programme Erasme.

Je veux être le vice-président de tous les étudiants et de tous les campus, engagé pour tous et qui tendra la main à chacun.

Le premier acte de mon mandat sera de créer une équipe qui rassemblera toutes les forces étudiantes, et je leur tendrai la main aussi longtemps que nécessaire. Nous travaillerons tous ensemble. J'inviterai dans le même temps chaque élu, chaque association et même chaque étudiant qui le souhaite à l'occasion d'un moment convivial. Je ne pense pas qu'aux associations d'élus de Créteil, bien entendu, mais bien à tous les campus qui composent notre université, aux 17 campus qu'il est parfois simple d'oublier. Et ainsi, nous pourrons nous rencontrer, nous retrouver et échanger.

Pour la suite, je prendrai tout le temps nécessaire pour travailler sur le projet de parlement étudiant avec l'équipe présidentielle qui pousse pour la création de cette nouvelle instance depuis des années déjà, et que je remercie pour son travail.

Vous l'avez compris, je propose un certain nombre de nouveaux projets pour notre université, du moins si vous avez eu le temps de consulter ce long projet de 9 pages que je vous ai envoyé.

Il y a la mise en place, par exemple, d'un média étudiant et le réaménagement des campus de l'université. J'ai commencé par André Boule, mais j'espère pouvoir bientôt étendre ce genre d'initiative à tous les autres campus.

Il s'agit aussi de développer les pratiques de développement durable et le système de santé universitaire, qui sont des enjeux majeurs, aujourd'hui, pour notre université. Le développement durable, nous en avons pris toute notre part avec les nouveaux services qui ont ouverts, c'est-à-dire le service Développement durable et Responsabilité sociétale, et avec l'évolution du système de santé universitaire.

(Enregistrement 4)

Mon mandat sera aussi l'occasion pour moi de saisir des questions de harcèlement à l'université, que je connais bien, figurez-vous, mais également de celle de l'accès aux études.

Enfin, je porterai les grands projets stratégiques de l'UPEC, évidemment, que sont le programme Erasmus, qui doit réinventer notre université, et l'alliance Aurora qui aura la tâche de transformer nos pratiques et nos usages.

Comme je l'ai précisé au début, je siège en tant qu'élus depuis désormais deux ans. Deux ans, c'est long. Mais j'ai décidé de continuer à représenter les étudiants pour un deuxième mandat, malgré toute l'énergie que cela demande d'être un élu étudiant investi.

Aujourd'hui, je suis le seul élu étudiant à connaître une véritable expérience au sein de notre conseil. Et depuis ma réélection, j'ai prouvé à nouveau mon assiduité au sein de tous les conseils où j'ai pris des fonctions, sans en rater un seul, à savoir la CFVU, la FSIE, la CVEC et même aujourd'hui le conseil académique.

Je suis déjà prêt à prendre mes fonctions dans ces conseils, si je venais à être élu. Je suis un élu d'action et non de belles promesses, et d'engagement. Il est vrai que je manque parfois de mots et que j'ai tendance à m'exprimer davantage par le fruit de mon travail.

Je porte un bilan, non pas seulement en raison de mon expérience dans les conseils, mais par mes actions, dignes d'un candidat à la vice-présidence étudiante. Je suis un

étudiant et un élu de terrain. En deux ans, j'ai pu visiter une dizaine de campus de notre université. J'ai passé des journées à discuter avec des étudiants sur de grands campus, tel qu'ici, le Campus Centre, bien sûr, mais aussi le Mail des Mèches, droit, médecine, Duvauchelle, mais aussi Sénart, Vitry ou Fontainebleau que l'on a tendance trop souvent à oublier.

J'ai pu voir la pluralité des vies de campus et des problématiques, des attentes et je suis prêt à recommencer un tel dispositif en allant à la rencontre des étudiants. Je serai un vice-président à la fois investi dans ses missions institutionnelles, mais également au plus près de ses étudiants.

Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont poussé, ces deux dernières années, à me dépasser et m'investir et qui m'ont poussé à me présenter malgré tous les obstacles et toute la force que certains ont déployée pour me décourager.

Je remercie la faculté de droit, avant tout, pour toute la confiance qui m'a été accordée depuis plus d'un an en me confiant la direction de nombreux projets et qui continue encore aujourd'hui, mais aussi l'équipe présidentielle qui a travaillé avec moi jusqu'à présent avec bienveillance. Je les en remercie.

Encore une fois, je remercie les doctorants et les étudiants qui m'ont fait confiance et à qui j'accorde également la mienne sans faille.

Enfin, je vous remercie, membres du conseil, pour l'attention que vous porterez à ma candidature et à mes projets, et pour la considération que vous porterez à mes motivations qui sont, vous l'aurez compris, sincères et dévouées.

Je sais l'importance que vous portez à nos étudiants. Aujourd'hui, vous avez la charge de choisir leur prochain représentant et j'espère que vous ferez le choix de leur donner un vice-président étudiant qui souhaite s'engager pour eux, qui les accompagnera du mieux possible pendant les deux prochaines années et qui a fait ses preuves.

Applaudissements.

M. ZIDI.– Merci, Thomas. Y a-t-il des questions à poser au candidat ? Il y a une question.

M. Sébastien RICHARD.– Bonjour à tous. Sébastien Richard, élu CFVU. Je voudrais revenir sur ce que vous avez dit dans votre discours, sur le fait d'avoir délaissé vos cours et vos études pour vos actions au profit de l'université. Vous postulez au poste

de vice-président étudiant. Je voudrais savoir comment on peut vous faire confiance si vous ne daignez pas maintenir votre rôle d'étudiant.

M. GACHOWSKI.– C'est une question très intéressante, merci de l'avoir posée. C'est vrai que j'ai pris un risque en vous en parlant, mais je préfère être honnête sur ce point.

Quand je dis que j'ai délaissé des cours, c'est parce que, malheureusement, je n'ai pas le temps d'assister aux cours magistraux et parfois aux TD et que je suis obligé de m'arranger avec les profs puisque l'engagement étudiant n'est pas reconnu et que je suis obligé de passer des accords à droite et à gauche pour que l'on reconnaisse mon engagement.

Effectivement, je n'assiste pas à mes cours, je le devrais. Heureusement, il y a des étudiants qui m'aident à suivre. Quand je suis en conseil, on m'envoie les cours, ou quand je ne peux pas me déplacer parce que j'habite à une heure et demie. Je fais avec. Oui, effectivement.

Mais je pense que c'est une force dans le sens où j'ai prouvé pendant deux ans que la mission dont on m'avait investi, je l'ai prise avec sérieux. J'ai vraiment déployé énormément de rigueur en tant qu'élus étudiant à vouloir siéger et suivre les dossiers. Cette rigueur, je l'ai déployée.

Je le regrette. Aujourd'hui, je n'ai pas les notes que je voudrais, mais je me suis engagé. Avant de penser à moi, j'ai voulu penser à la communauté. C'est ce que j'ai fait.

M. ZIDI.– D'autres interventions ? Elisabeth.

Mme PELZ.– Je repose la question pour parler de l'emploi. Quels sont votre position et votre vote, quand on est amené à discuter et voter la campagne d'emploi ? On a eu pas mal de gels, la dernière fois, des suppressions et des transferts. Cela a aussi des conséquences pour les étudiants.

M. GACHOWSKI.– Je vous remercie de poser la question. C'est un sujet qui, mine de rien, m'a beaucoup intéressé durant mon précédent mandat. En effet, à la faculté de droit, par exemple, à la scolarité, on a 50 % de postes vacants, et on le ressent.

Je sais qu'il est important d'avoir une campagne d'emploi efficace à l'UPEC parce que les étudiants ne travaillent pas tout seuls. Il y a toute une administration qui fait un travail. Par exemple, il a été proposé, dans le discours précédent, de mettre en place

une date limite pour avoir les notes le plus rapidement possible. La réalité est que, par exemple, on a une note deux mois après les examens parce qu'il y a un manque de personnels. C'est affolant.

Toutefois, je ne dis pas que c'est la faute de l'université non plus. D'ailleurs, je sais que l'université s'engage pour avoir un service de qualité pour les étudiants. La vérité est que les emplois ne sont pas attractifs et que l'on a du mal à recruter. Je prendrai toute ma part à redonner de l'attractivité et à faire en sorte que notre université réponde aux attentes des étudiants et que l'on puisse offrir un service public décent aux étudiants.

Je l'ai vécu, j'ai passé mes examens en janvier, l'année dernière, et j'ai eu mes notes en avril. Je sais ce que c'est. Je prendrai la pleine mesure de ce genre de choses. Je vois des gens partir tous les jours des services. Je compte prendre cette question à bras le corps. En tout cas, je vais tenter de m'investir au maximum dans ces questions parce que je pense que c'est important. En fait, c'est un pilier majeur de notre université. Si l'on n'a pas de campagnes de recrutement efficaces et si l'on n'a pas suffisamment de personnels, c'est toute notre université qui est menacée.

M. ZIDI.– Elisabeth, encore.

Mme PELZ.– Je ne pensais pas seulement aux personnels administratifs et techniques, mais aussi aux enseignants qui sont en face de vous ou qui manquent en face de vous. Dans ce que vous avez répondu, vous avez dit être sûr que l'université faisait plein de choses. Pourquoi pensez-vous cela ?

M. GACHOWSKI.– Quand il y a eu les problèmes de personnels, je me suis directement rapproché du cabinet de la présidence pour poser un maximum de questions et essayer de comprendre la situation.

Après, chacun en pensera ce qu'il veut. En tout cas, dans les réponses que j'ai eues, on m'a affirmé que l'université avait conscience du problème et s'engageait au maximum sur ce sujet pour répondre aux problématiques qui se posaient. Et moi, j'ai tendance à croire, quand on me dit des choses. En tout cas, j'ai tendance à penser que l'université est honnête envers moi. Vraiment, je le souhaite.

Effectivement, il y a également un problème d'enseignants. Je le remarque aussi. Déjà, on n'a pas assez de locaux et l'on manque aussi d'enseignants. Cela fait qu'aujourd'hui, les places sont en nombre limité.

Je n'ai pas développé cela non plus parce que je n'ai pas eu le temps, en dix minutes. Ce qui m'intéresse aussi, c'est de proposer un maximum de places aux étudiants et un accès à tout le monde à l'éducation supérieure. Il faut effectivement davantage de professeurs, pourvoir les postes vacants et proposer plus de places. C'est un engagement que je suis prêt à prendre, en tout cas.

M. ZIDI.– D'autres questions ? Non. Merci, Thomas. Je vous propose de passer à la troisième candidate, Alice De Brito. C'est une candidature que l'on a reçue hier soir. Comme pour les autres candidats, vous avez dix minutes pour présenter votre candidature.

Mme DE BRITO.– Monsieur le Président de l'université, Mesdames et Messieurs les membres du conseil académique, je suis Alice De Brito et j'ai intégré l'université de Paris Est Créteil il y a deux ans afin de suivre des études d'économie et de gestion.

J'ai eu l'opportunité de m'engager dans le syndicat étudiant UNEF après mon arrivée à l'université, avec cette volonté de réaliser des choses concrètes et d'investir de mon temps pour défendre les étudiants et les aider.

En m'engageant dans ce syndicat, j'ai pu assurer au quotidien les trois missions fondamentales suivantes :

- Informer les étudiants sur leurs droits et l'actualité qui pourrait les impacter.
- Défendre leurs droits individuellement en les accompagnant dans leurs démarches, mais aussi collectivement faire diverses actions sur le terrain.
- Et enfin, organiser la solidarité sur les campus.

C'est avec l'envie d'améliorer les conditions d'études des étudiants et de défendre leurs droits, de lutter contre la précarité étudiante et les discriminations à l'université, que je vous présente ma candidature de vice-présidente étudiante du conseil académique.

Durant cette mandature, je vais m'astreindre à représenter les étudiants dans une démarche syndicale, et faire de cette université une université ouverte et émancipatrice. Les intérêts des étudiants seront alors ma seule boussole.

Dans un contexte où le taux d'abstention lors des élections reste très important, il est nécessaire de faire revivre la démocratie étudiante sur notre université et d'encourager les étudiants au travers de leur vote.

Mon engagement permet de garantir une proximité avec les étudiants lorsqu'ils ou elles font face à certaines problématiques durant leurs études. Ainsi, la vice-présidence étudiante s'inscrit dans sa continuité en assurant un rôle de représentation qui doit pouvoir répondre aux attentes et aux besoins réels des étudiants, en étant à l'écoute, mais aussi en proposant des solutions concrètes sur notre université.

Durant cette mandature, j'aurai à cœur de soutenir les initiatives étudiantes, associatives, culturelles et sportives qui solliciteront l'appui de la vice-présidence étudiante. Particulièrement fragilisées par le contexte économique, ces initiatives trouveront tout mon soutien. Je porterai une attention spécifique aux initiatives qui viseront à améliorer la santé mentale des étudiants.

Aussi, l'université s'est engagée dans des projets transformants et novateurs, avec le projet Erasme et la Fondation UPEC. Je veillerai aussi à ce que les étudiants soient impliqués dans la mise en œuvre de ces projets.

Par ailleurs, je demanderai que des étudiants prennent part au conseil administratif de la Fondation UPEC, qui n'implique pas encore les étudiants, bien que cela participe de la démocratie universitaire.

L'université Paris Est Créteil doit garantir l'accessibilité à une formation de qualité pour l'ensemble des étudiants. La sélection imposée dès l'entrée en licence est un frein à la démocratisation de l'enseignement supérieur.

La mise en place de plates-formes numériques, telle que *Parcoursup* en 2018, et cette année *Trouvermonmaster*, ne fait qu'accroître un processus de sélection très opaque à l'entrée de l'université, qui décide de l'avenir de millions de jeunes et qui, de surcroît, renforce la concurrence et la pression que subissent les jeunes étudiants.

L'université Paris Est Créteil se doit ainsi d'augmenter son nombre de places et d'inscrire les étudiants qui se retrouvent sans solution. Il faut aussi, à ce titre, que nos conseils universitaires soient des outils permettant à notre université de se positionner sur les choix politiques qui impactent les conditions de vie des étudiants, ainsi que leurs chances de réussite.

J'ai pu constater l'importance de l'engagement de l'université, et de l'engagement de ses personnels et du personnel enseignant, souvent dans des conditions difficiles pour remplir sa mission d'émancipation de la jeunesse en dépit du sous-financement de l'université.

La défense du service public de l'enseignement supérieur est essentielle, particulièrement dans un contexte de dégradation de nos conditions d'études. Plus d'enseignants et de personnels administratifs doivent être embauchés afin de mieux accompagner les étudiants tout au long de leur parcours, et éviter une surcharge mentale du corps administratif et enseignant qui impacte ensuite les conditions d'études.

La défense du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche sera mon engagement constant. Face aux problématiques de rénovation des bâtiments, par exemple, je me battraï pour que l'investissement public soit à la hauteur des besoins particulièrement forts de l'université afin que le modèle d'une université émancipatrice et ouverte à tous soit défendu.

La vice-présidente étudiante doit combattre la très forte précarité étudiante en travaillant en lien avec l'université et le CROUS. Depuis décembre 2021, l'UNEF est l'organisation majoritaire au conseil administratif du CROUS de Créteil pour lutter contre la précarité étudiante. Par ailleurs, le rejet du repas à 1 euro pour tous les étudiants dans la restauration CROUS montre que la précarité étudiante est encore aujourd'hui sous-estimée, alors qu'elle est un réel facteur de mal-être et d'échec chez une grande partie des étudiants.

Il est plus que nécessaire de continuer à lutter contre cette précarisation croissante des étudiants à l'échelle de l'université Paris Est Créteil, afin d'améliorer les conditions de vie des étudiants. C'est pourquoi je travaille main dans la main avec Adrien Liénard, vice-président du CROUS de Créteil, afin de remplir cet objectif.

Mon engagement syndical s'est – hélas ! – confronté à la montée en puissance de cette précarité depuis le début de la crise sanitaire. Derrière cette accélération se cache cependant un phénomène plus ancien de difficultés financières pour un grand nombre de jeunes.

L'UNEF formule depuis des années la nécessité de rompre avec le système de bourses actuel pour garantir une vraie mise en protection sociale des étudiants, avec la mise en place d'une allocation d'autonomie à hauteur minimum du seuil de pauvreté, accessible à chaque jeune en formation et en insertion, et indépendamment du revenu de ses parents. Cette initiative commence à faire son chemin dans les débats publics et nous continuons à la promouvoir pour que, face à l'urgence, elle soit enfin mise en place.

La vice-présidence étudiante doit aussi défendre le maintien ou le rétablissement de la compensation, le maintien des sections de rattrapage pour chacune des formations, et plus largement protéger les droits des étudiants afin de garantir la réussite de chacun et le droit à une seconde chance.

La précarité numérique, qui met en place une difficulté pour de nombreux jeunes à l'université, doit être prise en compte par la mise en place d'examens en présentiel, afin de garantir l'équité entre les étudiants ainsi que de bonnes conditions d'évaluation.

Aujourd'hui, encore trop d'étudiants sont victimes de violences sexuelles et de toutes formes de pressions, qu'elles soient xénophobes, racistes, sexistes ou « LGBTI+phobes », ce qui n'est pas tolérable. Si l'université a mis en place une cellule de veille et d'écoute, des mesures supplémentaires doivent être appliquées pour lutter contre ces discriminations.

Notamment, il est nécessaire de former les étudiants et les personnels à ce sujet, mieux encadrer les événements festifs étudiants, accroître les moyens de la cellule de veille, renforcer l'accompagnement des victimes et sanctionner réellement les agresseurs.

Il est aussi urgent de renforcer l'accessibilité des campus de l'université pour les personnes en situation de handicap. La vice-présidence étudiante se doit de favoriser ces mesures concrètes contre les discriminations et les violences.

Mesdames et Messieurs, je serai à l'écoute de toutes les communautés représentées au conseil administratif de l'université. Cette candidature, marquée par mon engagement syndical, s'inscrit dans la volonté d'un travail collectif pour améliorer davantage l'université et la vie étudiante.

D'ici le vote et au-delà, je reste tout naturellement à votre disposition pour tout complément d'information.

Applaudissements.

M. ZIDI.– Merci. Y a-t-il des questions pour la candidate ? Non. Pas de questions.

M. MERCATI.– Vu que vous êtes membre de l'UNEF, je tiens à poser cette question. Récemment, ont eu lieu, au sein du bureau national de l'UNEF, des agressions. Quelle est votre position à ce sujet ? Je vous pose cette question parce qu'il est important d'avoir votre position sur ces agressions. En effet, comme vous l'avez mentionné, il

est important de bien traiter ces questions qui sont aujourd'hui problématiques au sein des universités et au sein de l'université Paris Est Créteil. Merci.

Mme DE BRITO.– C'est effectivement des propos qui ont été tenus au sein du bureau national de l'UNEF. Nous sommes en train de mener une enquête interne pour savoir le pourquoi du comment. Et, bien sûr, si ces agressions ont vraiment eu lieu, elles seront condamnées parce que ce n'est pas notre ligne. On les condamne fortement.

M. MERCATI.– Merci beaucoup pour cette réponse. Je tiens à préciser que la présidente de l'UNEF national a avoué avoir commis ces agressions. Merci beaucoup.

M. ZIDI.– Revenons aux questions concernant un peu plus l'UPEC.

M. DUYCK.– Je suis un peu obligé de reposer la question.

M. ZIDI.– La même question ?

M. DUYCK.– Oui. Je pose la même question à tous les candidats.

M. ZIDI.– Ah, la même question ! Il fallait le préciser.

M. DUYCK.– Je reformule cette question qui est, je le reconnais, un peu périphérique par rapport à l'engagement étudiant. Comme vous êtes une élue étudiante et que vous aurez des responsabilités, vous aurez quand même une voix concernant la campagne d'emploi. Je ne reviens pas sur le contexte qui a déjà été exposé deux fois et je passe directement à la question. Comment vous situez-vous par rapport aux campagnes d'emploi à venir ?

Mme DE BRITO.– Premièrement, je dois vous avouer qu'il faut que je me penche sur la question parce que je ne suis pas encore experte sur la situation. Mais je pense, que ce soit pour le personnel administratif ou pour le personnel professoral, qu'il faut que ces métiers soient rendus plus attrayants. Cela passe notamment par une gestion de l'Etat au niveau du budget qu'il faut développer.

M. ZIDI.– D'autres questions ? Non. Je vous propose de clore cette première partie de la procédure, les présentations et les échanges avec les élus. On passe maintenant, Simon, à la procédure de vote.

M. DEMERET.– On va arriver à la procédure de vote que j'ai introduite tout à l'heure, mais je vais la réexpliquer. Entre-temps, il vous a été distribué les fameux boîtiers. Je vais vous demander de les allumer. Pour les allumer, il suffit d'appuyer sur la touche « Enter », celle du milieu. Il faut vérifier que, sur l'espèce de petit encadré en haut, à

gauche de l'écran, il y ait bien un « 1 », ce qui indique que vous êtes branché sur le canal 1. Normalement, on les a tous calibrés avant la séance. Cela devrait donc être bon. Est-ce que quelqu'un a une difficulté pour allumer son boîtier ?

Je vais vous inviter à voter, mais uniquement à partir du moment où je vous dirai que le vote est ouvert, parce que cela ne se fait pas automatiquement. La question qui vous est posée est la suivante : « *Parmi les candidates et le candidat suivants, lequel souhaitez-vous élire à la vice-présidence étudiante ?* »

Le vote est ouvert.

Un intervenant.– Excusez-moi, on vote pour les procurations et son vote propre en même temps ?

M. DEMERET.– Vous avez normalement deux boîtiers, un pour vous et un pour votre procuration. Vous appuyez sur l'un et après sur l'autre.

Il est procédé au vote.

(Enregistrement 5)

M. DEMERET.– Est-ce que toutes les personnes qui ont souhaité donner leur voix ont pu le faire ? On va clôturer le vote.

(Enregistrement 6)

M. DEMERET.– Nous n'avons pas de majorité absolue, nous allons devoir faire un deuxième tour. Madame Andréa Gaucher a 25 voix, Monsieur Thomas Gachowski a 28 voix, Madame Alice De Brito a 3 voix et il y a 3 abstentions.

En cas de deuxième tour, il est tout à fait possible que vous décidiez de poser des questions aux candidats. Et vous avez cinq minutes par candidat pour poser ces questions, sachant que le deuxième tour est sur les mêmes règles de majorité.

M. ZIDI.– Y a-t-il des questions aux candidats ? Non. Le vote se poursuit.

M. DEMERET.– Le vote est à nouveau ouvert. Vous pouvez passer au vote pour le deuxième tour.

Il est procédé au vote du deuxième tour.

(Enregistrement 7)

M. DEMERET.– Est-ce que tout le monde a pu exprimer son vote ? J'ai le même nombre de votants que tout à l'heure. Je vais publier le résultat tout de suite.

(Enregistrement 8)

Nous n'avons toujours pas de majorité absolue.

Il est demandé une suspension de séance.

M. ZIDI.– Une suspension de séance, d'accord.

M. DEMERET.– On fera le troisième tour après. Il sera à la majorité relative, cette fois-ci.

La séance est suspendue quelques minutes.

(Enregistrement 9)

M. ZIDI.– Merci de rejoindre vos places, s'il vous plaît. On en est au vote numéro 3. Avant de reprendre le vote, on peut donner la parole aux candidats une ou deux minutes, rapidement, Andréa, Thomas et Alice, si vous avez quelque chose à ajouter pour tenter de mieux convaincre l'assistance.

M. DEMERET.– On va limiter le temps de parole à deux minutes par candidat.

M. ZIDI.– Oui. Il n'y a pas d'ordre précis. Allez-y.

Mme DE BRITO.– Je vais me désister de ma candidature. Et l'UNEF UPEC appelle voter la FAGE, car nous pensons que c'est la candidate qui représentera le mieux les étudiants et nous pensons aussi qu'il serait temps qu'il y ait une femme à la vice-présidence étudiante.

Mme GAUCHER.– J'ai un petit mot à dire, qui n'a peut-être pas été très bien entendu. J'ai pris part, à l'UPEC, aux gros projets et je tiens vraiment à continuer à porter les plus gros projets comme Aurora et m'investir davantage. Ces projets sont vraiment une priorité pour moi, et le corps associatif qui me suit et que je connais bien me soutient aussi. On est prêt à commencer tous ces projets qui débutent et dont nous souhaitons écrire les premières pages.

J'espère que vous me suivrez dans ce mandat et que je vous ai convaincus. Merci.

Applaudissements.

M. ZIDI.– Merci.

M. GACHOWSKI.– Ce que je présente aujourd’hui, c’est vraiment le fruit d’un travail de deux ans. J’ai vraiment voulu m’engager pour notre université. C’est ce pour quoi je me lève tous les matins, littéralement, travailler pour les étudiants pour améliorer les conditions d’études dans notre université parce que j’aime notre communauté, sincèrement.

Je l’ai dit, je travaille avec tout le monde, y compris avec les candidats qui se sont présentés aujourd’hui, avec toutes les forces. Je leur proposerai une place dans mon équipe, comme je l’ai dit dans mon programme. C’est quelque chose à quoi je tiens, toutes les forces ont leur place dans l’équipe présidentielle. Je le pense sincèrement.

Aujourd’hui, il est temps d’ouvrir une nouvelle page et de travailler ensemble. Nous sommes étudiants, nous faisons partie de la même communauté. Je suis déçu d’apprendre que l’UNEF vous apporte son soutien. Malgré tout, je continue à vous tendre la main.

J’ai envie de continuer à travailler pour notre université. Je porte le projet d’épicerie solidaire, je porte le projet de média étudiant, j’ai envie de m’investir dans le parlement étudiant, de développer les services de santé universitaires, et de donner aussi la voix aux petits campus. Vraiment, j’ai mis l’accent dessus, que ce soit Fontainebleau ou Sénart. Ce sont des campus qui me tiennent à cœur, sur lesquels je me suis souvent déplacé, et que je représente aujourd’hui.

Applaudissements.

M. ZIDI.– Merci. Très rapidement, une ou deux questions.

M. HAGHEGHE.– Mohammadreza Hagheghe, élu CFVU. J’ai une question pour Monsieur Thomas Gachowski. Je pense que vous savez comme moi qu’en 1906, c’est l’échec de l’internationale étudiante à Marseille. Un an plus tard, à Lille, les AGE se rassemblent et créent l’UNEF, l’Union nationale des étudiants de France.

Puisque nous sommes là pour l’élection de la vice-présidence étudiante, on peut parler de Julie Costa, vice-présidente étudiante de l’UNEF de 2010 à 2012. On peut parler de Jérémy Herbet, qui lui a succédé. On peut parler de Mélanie Vasselin. On peut parler de Thomas Khabou.

La question que j’ai pour vous, parce que c’est bien de poser des questions. Comment souhaitez-vous rassembler le monde étudiant à l’UPEC alors que vous l’avez divisé ? Est-ce que vous pensez que vous pouvez entrer dans l’histoire par effraction ? Merci.

M. ZIDI.– On va essayer d’avoir des échanges cordiaux. Il y a des propos qu’il faut éviter, de mon point de vue. Cela étant, Thomas va répondre, mais de façon cordiale s’il vous plaît.

M. GACHOWSKI.– Bien entendu, c’est le jeu de la démocratie. C’est votre question, je la respecte complètement. Divisé ? Cela dépend. Je pense qu’il est question aussi des élections étudiantes qui ont eu lieu. Quand j’ai présenté ma liste « *L’UPEC (inaudible 00:05:50)* », c’est parce que je voulais avant tout me défaire des organisations nationales. En fait, je tiens à le dire, vous n’êtes pas là pour savoir cela, mais on m’a mis la pression, on m’a dit que l’on pouvait me virer des listes, etc.

Je voulais mener des élections indépendamment de ce qui se fait au niveau national pour me concentrer sur la vie locale, ce que j’assume encore aujourd’hui parce que j’ai plusieurs mandats. Je ne porte pas d’éléments nationaux, j’ai envie de travailler pour l’université. Je n’ai pas envie de diviser, au contraire. Vous l’avez vu, j’ai continué à venir.

C’est quand même marrant parce que j’ai croisé notre vice-président étudiant qui m’avait dit, au terme des élections : « *Thomas, ne viens pas sur le Campus Centre. Sinon, il pourrait t’arriver quelque chose. Tout le monde veut ta peau.* » J’ai quand même continué à venir, à vouloir venir échanger.

Sincèrement, vous avez le droit de penser ce que vous voulez de ces élections. Pour moi, c’est déjà passé. On est déjà censé travailler ensemble et l’on en est encore à des histoires de querelles, à dire : « *Moi, c’est ma force qui porte sa voix. C’est moi qui ai le plus de voix.* »

On a tous la même vision, quand on travaille ensemble. On veut tous la même chose pour l’UPEC. Je ne pense pas diviser, au contraire. Après, vous faites ce que vous voulez, mais je le dis, j’ai vraiment déjà passé l’éponge et je continuerai à vous tendre la main. Que vous le vouliez ou non, ma main sera tendue et je vous proposerai de rejoindre mon équipe, de travailler ensemble parce que l’on n’est pas là pour diviser. Ce n’est pas le but, on n’est pas là pour faire des guéguerres. Je ne suis pas là pour mener des querelles, au contraire.

Je pense justement qu’en tendant la main dans une équipe qui rassemblera toutes les forces, on va enfin se réconcilier et enfin passer au-delà de ces divergences qui sont minimales. J’ai discuté avec beaucoup d’étudiants, et même des élus étudiants d’un

autre bord, et je sais que l'on peut mener des projets ensemble. Vraiment, on peut travailler ensemble.

J'ai l'expérience. Je propose simplement de travailler avec moi et je vous aiderai sur ce point. Créons une université pour tout le monde dans dix ans, tout simplement. Je veux une magnifique université.

M. ZIDI.– Merci. Une autre intervention ?

M. LOWENSTEIN.– Je suis le vice-président étudiant et je tiens à réagir. Je vous demanderai de laisser en dehors vos querelles. Si je dois vous poser une question, et cela va dans le sens des interventions, je vous poserai celle-ci. Est-ce que vous préférez être le candidat de la discorde plutôt que la candidate du rassemblement ?

Je suis désolé, il fallait que je formule une question. Je voulais simplement qu'on me laisse en dehors de ces querelles et de ces jeux politiques auxquels je n'appartiens presque plus.

M. ZIDI.– D'autres interventions ? Oui.

Mme AZAROUAL.– Azaroual Myriam, élue CFVU. Pour recentrer un peu le sens des élections, j'ai une question pour Thomas. Vous avez prévu de mettre en place une épicerie solidaire. J'aimerais savoir comment vous allez la mettre en place.

M. GACHOWSKI.– Merci pour la question. L'épicerie solidaire, c'est un projet dont plusieurs organisations étudiantes parlent depuis plusieurs années. J'ai conscience qu'elle est importante parce que l'on est sur... J'ai rédigé un rapport, que j'ai remis à la présidence à ce sujet. On est sur un territoire de défi. 30 % des moins de 30 ans sont sous le seuil de pauvreté. Le rapport 2021 sur la vie étudiante dit que 25 % des étudiants vivent sous le seuil de pauvreté.

Je pense qu'une épicerie solidaire peut être une réponse à apporter à la précarité étudiante, d'autant plus dans une université, comme je l'ai dit, qu'est l'UPEC : engagement et action. C'est une université engagée et, justement, je veux apporter la concrétisation de cet engagement par une épicerie solidaire qui sera faite pour et par les étudiants.

Comment je vais la mettre en place ? C'est simple. Cette épicerie sera directement reliée aux services de l'UPEC, et non pas une association indépendante. L'UPEC aura toute sa part et l'on travaillera avec les étudiants. Les étudiants pourront être bénévoles ou même en emplois étudiants parce que l'université a une politique

d'emplois étudiants. Les services sociaux pourront aiguiller, au sein de l'épicerie, les étudiants et l'on pourra justement apporter une vraie solution.

Je suis bénévole dans une épicerie solidaire, je tiens à apporter mon expérience à ce projet. Je sais comment le mettre en place. Encore une fois, si je propose qu'elle soit intégrée au sein de l'UPEC, c'est pour qu'elle n'appartienne à personne, à aucune organisation, et que l'on puisse travailler tous ensemble dessus de manière commune.

M. ZIDI.– Merci. Vraiment la dernière intervention. Il faut le micro pour l'enregistrement.

Mme VILLEMIN-PINEAU.– Sinon, je peux parler assez fort, il n'y a pas de problème. De notre côté, on est assez surpris de ce que vous dites. Lilas Villemin-Pineau, élue CFVU. Vous voulez créer un parlement étudiant et une épicerie solidaire, projet qui est déjà quasiment mené et achevé, et porté par la Fédération des Associations de Créteil. Est-ce que vous ne trouvez pas cela un peu malhonnête de vous approprier des projets qui ont été entamés et presque finis par la fédération ?

M. GACHOWSKI.– Sincèrement, je ne suis pas là pour vous voler des projets. Le parlement étudiant, pardon, n'appartient pas à la fédération. Je sais que c'est l'université qui le porte, c'est l'équipe présidentielle qui le porte. J'ai même conscience des personnes qui le portent. Il y a une assesseure super à la Vie étudiante qui travaille sur le projet et qui l'encadre. Le parlement étudiant, c'est vraiment un projet commun. Pour moi, personne ne peut se l'attribuer.

M. LOWENSTEIN.– C'est faux, c'était dans ma profession de foi ! Il faut arrêter.

M. GACHOWSKI.– Oui, c'était dans ta profession de foi. Cela fait deux ans que tu me dis que le parlement va arriver. Je suis désolé du ton que je prends, mais cela fait deux ans que l'on promet qu'un parlement étudiant va arriver. Aujourd'hui, on dit que le projet n'est pas finalisé et qu'il a dû être recentré.

C'est pareil, l'épicerie solidaire, ce n'est pas pour venir vous embêter ni rien. C'était dans votre profession de foi de 2015, on est en 2023. C'est juste qu'il est temps de mettre ce projet en place. Vraiment, cela ne m'aurait pas dérangé que vous le mettiez en place, le problème est que j'ai vu qu'il ne se mettait pas en place. Cela fait deux ans que je travaille dessus, que j'ai des nouvelles de la présidence qui me dit : « *De ce côté, le projet n'avance pas. Cela ne convainc pas, le modèle n'est pas approprié.* »

Aujourd'hui, avec mon expérience, je propose à l'université un modèle sur lequel on pourra tous travailler ensemble. Personne ne pourra, entre guillemets, s'en approprier le bénéfice. C'est un modèle vraiment très différent que je compte porter avec Erasme. Ce n'est pas pour vous le voler, mais simplement, comme on attend depuis sept ans, il faut prendre le relais.

Mme VILLEMIN-PINEAU.– Je ne dis pas que vous nous piquez le projet, je parle surtout du fait que ce n'est pas une nouveauté. Vous proposez un projet qui existe déjà. Oui, effectivement, on ne peut pas mettre en place une épicerie solidaire en deux ans parce que c'est compliqué. Elle est portée par Andréa, je l'espère, parce qu'elle est très pointue sur la question.

M. GACHOWSKI.– C'était dans la profession de foi. C'est juste que c'est nouveau dans le sens où l'organisation est complètement différente. Dans le rapport de 9 pages que j'ai écrit, j'explique complètement comment cela marcherait et c'est concrètement différent. C'est un modèle très différent.

M. ZIDI.– Cette fois-ci, c'est bien la dernière intervention d'Andréa, puisque vous vouliez intervenir. Ensuite, on passera au vote.

Mme GAUCHER.– Merci. Cela me tient à cœur de vous parler de cela parce que le mettre dans la profession de foi, ce serait le répéter. J'ai pu assister à des réunions avec la Fédération des Associations de Créteil et la présidence sur l'épicerie solidaire, il y a de cela moins d'un mois. Il y a des avancées. C'est un manque d'information peut-être. Vu que tu souhaites tellement travailler avec nous, pose-nous des questions, on y répondra.

Et pour la suite, le parlement étudiant, c'est une instance nouvelle, transformatrice. C'est loin d'être facile à mettre en place. Donc, oui, du temps, il en faut pour faire bien les choses. Mieux vaut prendre du temps que de se précipiter.

M. ZIDI.– Merci. On clôt cet échange. Nous allons donc passer au vote. Simon.

M. DEMERET.– Je vais permettre à tout le monde de regagner sa place pour aller voter.

(Enregistrement 10)

M. DEMERET.– Comme il y a eu un peu de mouvement, on va vérifier. Si les boîtiers sont éteints, je vous rappelle qu'il faut appuyer sur la touche « Enter » pour les rallumer. Il faut bien vérifier que vous êtes sur le canal 1 dans l'encadré, en haut, à gauche. Il n'y a pas de difficultés ? Le vote n'est pas encore ouvert.

M. ZIDI.– Ce n’est pas encore lancé.

M. DEMERET.– Je vous le dirai. J’attends de voir si c’est bon pour tout le monde. On va ouvrir le vote. Vous pouvez y aller.

Il est procédé au vote.

M. DEMERET.– Est-ce que tout le monde a pu exprimer son vote ? Il n’y a pas de difficultés. On va publier tout de suite.

(Enregistrement 11)

M. DEMERET.– Madame Andrée Gaucher est élue vice-présidente étudiante.

Applaudissements.

M. ZIDI.– Bravo, Andrée, pour cette élection. Le VP étudiant sortant voudrait intervenir et dire un petit mot. Fantin.

M. LOWENSTEIN.– Oui. Je voulais vous remercier pour ce temps passé en votre compagnie et à votre service. Je tenais à remercier vivement les candidats pour leur engagement. Ils ont pu démontrer avec force qu’il y avait encore beaucoup d’étudiants ayant envie de développer notre université. Cela fait longtemps que la vie étudiante n’avait pas suscité d’aussi intenses débats. Je peux vous dire sincèrement que je m’en réjouis.

J’espère, et c’est ce que j’appelle de mes vœux, que toutes ces forces vives arriveront à s’unir pour collectivement développer ce qui doit l’être, c’est-à-dire l’intérêt des étudiants et de l’université.

Je voulais vous remercier tous et adresser mes sincères félicitations à Andrée, avec qui j’ai eu le plaisir de travailler et qui, j’espère, saura vous représenter. Sincères félicitations, Andrée.

M. ZIDI.– Merci, Fantin. Jean-Luc, tu veux intervenir ?

M. DUBOIS-RANDÉ.– D’abord, je voulais remercier Fantin, qui est le dernier en date.

Applaudissements.

M. DUBOIS-RANDÉ.– Je voulais également remercier le candidat et les candidates qui se sont présentés. Dans les éléments qui ont été dits, je reviens sur deux points qui me paraissent importants.

Il y a la mise en place de ce parlement étudiant, une instance démocratique qui n'est pas là seulement pour donner son avis et pour faire joli. C'est vraiment une instance de transformation de cette université. Les choses sont déjà bien lancées, je crois.

Derrière, je souhaitais que ce soit aussi appuyé par des plates-formes démocratiques pour que tout s'exprime, et également par un média étudiant, qui serait un relais, notamment de l'expression, et qui serait tenu par les étudiants pour exprimer un certain nombre de messages plus politiques, je pense. Ils sont politiques dans le sens très large du terme, et en particulier sur tout ce qui aujourd'hui est grands défis sociaux.

Je souhaite également, et depuis longtemps, que cette épicerie sociale et solidaire, d'ailleurs de même que toute l'économie sociale et solidaire, participe beaucoup à cette économie aussi dans notre université.

Ce que je ne souhaitais pas immédiatement, dans un grand moment de précarité, c'est que l'on puisse sélectionner les étudiantes et les étudiants. Cela ne me paraît pas approprié dans un moment de grande précarité.

Je pense que l'on peut faire une épicerie sociale et solidaire. D'ailleurs, les lieux sont maintenant fixés, je crois. Je souhaitais que ce ne soit pas un truc qui monte avec un ascenseur, mais qu'il y ait un accès direct pour des besoins extrêmement précis. Je crois que l'on va pouvoir arriver à faire cela parce que l'on s'est entendus, maintenant, sur ce projet.

Je souhaite également que l'harmonie règne parmi vous toutes et vous tous, en particulier les étudiants. En effet, et cela a été rappelé par les unes et les autres, c'est une aventure des étudiantes et des étudiants pour l'université. Donc, comptez sur moi également pour créer cette harmonie entre des éléments qui, aujourd'hui, nécessitent l'unité et une union universitaire.

Applaudissements.

M. ZIDI.– Merci. Je vous propose de poursuivre l'ordre du jour de ce CAC plénier.

Madame Andrée Gaucher est élue vice-présidente étudiante par le conseil académique, à la majorité relative et au troisième tour.

2.2 Approbation de la composition de la commission d'évaluation du CAC plénier

M. ZIDI.– Nous sommes toujours dans la partie vie institutionnelle. Pour le point suivant, il s'agit d'aborder la composition de la commission d'évaluation du CAC plénier. Oui ?

M. Sébastien RICHARD.– Je voulais pointer rapidement que les documents relatifs au point 2.2 qui va être abordé maintenant et aux points 3.3 et 4.1 n'ont pas été disponibles un jour, voire deux jours, avant aujourd'hui. Il a donc été compliqué de se positionner sur les dossiers. Je voulais juste relever ce point. Merci.

M. ZIDI.– On va de toute façon projeter les documents. Pour ce point qui correspond à la composition de la commission d'évaluation du CAC plénier, je rappelle que c'est une commission du CAC plénier qui instruit les dossiers et formule des avis. Comme vous le savez, les statuts de l'université ont été récemment modifiés, avec des règles dans la composition de cette commission d'évaluation du CAC plénier.

Pour rappel, cette commission comprend 20 enseignants-chercheurs au maximum, avec une répartition pour moitié d'élus et pour moitié de non élus, et pour la partie des élus, des élus qui appartiennent, comme vous le savez, à la CFVU et à la CR.

L'autre composante de cette commission, ce sont les personnels BIATSS. Les statuts prévoient 2 personnels au maximum, soit 1 personne élue provenant de la commission Recherche ou de la CFVU, et la seconde hors conseils.

Enfin, pour la partie étudiante, et c'est une nouveauté par rapport à ce qui existait précédemment, c'est 6 étudiants maximum avec une répartition à parité entre élus et non élus. Et pour la partie des élus, puisqu'il y a plus de représentants étudiants à la CFVU, ce sont 2 élus de la CFVU et un troisième de la commission Recherche.

C'est donc une commission avec un grand nombre de membres. Comme pour toute autre commission d'évaluation ou GT, il s'agit de trouver des équilibres dans la composition effective. Cette commission sera donc amenée à expertiser un certain nombre de dossiers qui remontent des composantes et des laboratoires, dossiers comme vous le savez.

Dans la composition de la commission, on essaie de respecter les équilibres disciplinaires. Etant donné que nous avons une antériorité dans le fonctionnement de ce type de structure, même si cela s'appelait GT, il s'agit également ici d'avoir des personnes qui s'investissent dans le travail de la commission. Comme toujours, on a

au départ beaucoup de candidats et, à la fin – et parfois dès le début, il y a de moins en moins de personnes qui siègent et qui instruisent les dossiers.

On pourra, de toute façon, revoir cette composition par la suite. A ce stade, quelques informations peuvent être données. A la suite de l'appel à candidatures qui a été clos le 10 mai – c'est bien cela, Simon ? –, nous avons eu 21 candidats enseignants, 5 candidatures BIATSS et 10 candidatures étudiants. Pour être plus précis, sur les 21 candidatures enseignants, 6 sont des élus. Pour la partie BIATSS, il y a 1 élu, et pour la partie Usagers 1 élu.

L'équipe politique a examiné les différentes candidatures et il s'agit pour nous d'avoir une structure rapidement opérationnelle pour instruire les dossiers et les travailler.

Une proposition est faite au CAC plénier, sachant qu'elle pourra évoluer ultérieurement en retravaillant les équilibres. D'ailleurs, les statuts de l'UPEC prévoient que cette commission soit revue à mi-mandat. Pour les autres commissions, c'est aussi le cas. Donc dans deux ans et à mi-mandat. Ce qui est bien pour avoir un roulement.

La proposition qui est faite, ici, dans un premier temps, car encore une fois la composition pourra évoluer ultérieurement et particulièrement être complétée. A partir des candidatures reçues, nous avons :

- 12 enseignants-chercheurs, dont 5 élus.
- 2 BIATSS, mais cette fois-ci, on n'a pas eu de problèmes puisque 1 élu BIATSS est proposé.
- Et 4 étudiants, pour l'instant. 1 seul élu s'est proposé.

Bien sûr, en séance, aujourd'hui, des collègues au sens général – j'inclus aussi les étudiants – peuvent se présenter en tant qu'élus pour participer à cette commission.

Le tableau vous est proposé avec, en dernière colonne, le statut, c'est-à-dire soit enseignant, soit BIATSS, soit étudiant. On peut noter ceux qui sont élus.

Pour la partie des enseignants, on a Nathalie Gorochov, qui est élue et présente, ici. Fabrice, je crois qu'il est là aussi, il est élu. Edoardo est là aussi, il est élu. Virginie, je crois l'avoir vue. Hala aussi, qui est élue. Les autres sont non élus. Pour la partie BIATSS, on a Bruno que j'ai vu, qui est là et qui est élu. Et pour la partie étudiant, de mémoire, il y a seulement Mohammadreza, qui est élu. C'est bien cela, les autres ne sont pas élus.

Pour l'instant, c'est une commission qui permet quand même de débiter le travail d'évaluation. Encore une fois, son rôle sera d'instruire et d'expertiser un certain nombre de dossiers.

On verra tout à l'heure les dossiers BQ-ER – Bonus Qualité-Enseignement Recherche –, mais pas seulement. On aura aussi à examiner, le cas échéant, lorsqu'il y aura des projets du type Graduate Programs proposés. Pour ce type de projets, en amont avant qu'ils soient présentés au CAC plénier, un travail d'expertise est réalisé. Ce sont quelques exemples de dossiers que l'on traitera.

C'est cette liste que l'on vous propose. On peut éventuellement la compléter par des élus. Encore une fois, je ne vous cache pas qu'il ne s'agit pas simplement de lever la main pour dire : *« Je veux faire partie de cette commission. »* In fine, il s'agit, premièrement, d'y participer, et d'être actif dans ces commissions, ce qui veut dire travailler les dossiers.

Oui, il y a une demande de parole.

M. MARTZOLFF.– Je voudrais savoir si les candidatures sont encore acceptées.

M. ZIDI.– Vous êtes élu ? Oui. Là, il y a un élu, il me semble que l'on peut encore. Il faut 3 élus et l'on n'a que 1 seul élu. On peut donc en ajouter 2. On a fait le plein au niveau des non élus, on est bien d'accord. Au niveau des élus, il en manque donc 2.

M. MARTZOLFF.– Je donne mon nom ?

M. ZIDI.– On peut l'ajouter, on va prendre votre nom.

M. MARTZOLFF.– Je suis Toàn Martzolff et je suis élu CFVU. Je propose ma candidature pour ce conseil.

M. ZIDI.– Elu CFVU étudiant, j'en prends note. Est-ce qu'il y a un autre étudiant ? Et du côté des enseignants ?

Mme PELZ.– J'ai candidaté le jour où vous l'avez envoyé.

M. ZIDI.– Tu dois confondre avec la CR, il faut faire attention. On est en période de constitution de plusieurs commissions et GT et il y a peut-être une ambiguïté.

Mme PELZ.– Ce n'est pas à cela que j'ai répondu ?

M. ZIDI.– Non, c'est pour la CR. C'est sûr, Elisabeth. Mais si tu veux candidater, nous prenons ta candidature.

Mme PELZ.– Je remarque surtout qu’il n’y a personne de la liste (*inaudible 00:14:07*) de l’UPEC dans cette commission.

M. ZIDI.– Elisabeth, tu seras aussi à la CR.

Mme ALLARD-POESI.– Moi, j’ai retenu ta candidature à la CR. Il faudra que tu sois aux deux.

Mme PELZ.– (*Inaudible*), j’étais dans les trois parce qu’il y a tellement peu de personnes qui viennent. Je me propose de ne plus en faire trois, mais d’en faire deux.

M. ZIDI.– C’est déjà bien. On n’est pas dans un problème de limite. Encore une fois, il ne s’agit pas simplement de mettre son nom. On sait que, toi, quand tu y es, tu y es, tu expertises. On n’a pas reçu ta candidature pour cette commission, mais ce n’est pas grave puisque l’on peut la faire en séance. Elisabeth Pelz, professeur PU à la CR. On l’ajoute.

Est-ce qu’il y en a d’autres ? Non. On vous propose donc cette commission. Se rajoutent donc Martzloff Toàn, élu étudiant CFVU, et Elisabeth Pelz, élue enseignante-chercheuse à la CR.

S’il n’y a pas d’autres candidatures, je vous propose de passer au vote, sachant, encore une fois, que c’est une commission de travail. Elle ne donne qu’un avis, c’est le conseil académique plénier qui décide.

Qui s’oppose à cette proposition, moyennant les deux ajouts ? Personne. Procurations contre ? Qui s’abstient ? Procurations abstention ? C’est donc approuvé.

Mme HMAMOU.– Attendez. Vous pouvez recommencer, s’il vous plaît ?

M. ZIDI.– Il faut que je recommence le vote ?

Mme HMAMOU.– Oui.

Un intervenant.– Je vois 20 ou 19 noms seulement. Il n’y en a pas 22.

Les intervenants vérifient la liste présentée au vote.

M. ZIDI.– C’est moi qui me suis trompé. C’était 18 au départ. On ajoute les 2, cela fait 20, tu as raison. Pourquoi ? Parce que Florence et moi-même, nous nous sommes retirés. On s’était proposés, mais comme nous pilotons la commission, inutile d’en rajouter. On est donc bien sur 18 plus 2, soit 20, avec les 2 que l’on a ajoutés aujourd’hui. C’est donc le bon tableau qui a été projeté.

On repasse au vote puisqu'il y aurait des abstentions. Qui s'oppose ? Procurations contre ? Qui s'abstient ? Levez bien les mains. 5 abstentions. Procurations abstention ? 4 abstentions en procurations. Merci pour ce vote.

Le conseil académique approuve la composition de la commission d'évaluation à la majorité.

3. FORMATION ET RECHERCHE

3.1.1 Examen des dossiers du BQ-ER vague 2 et approbation des budgets alloués

M. ZIDI.– Nous passons maintenant à la partie formation et recherche, et plus précisément – Florence va me rejoindre – à l'examen des dossiers BQ-ER, vague 2, avec les budgets qui sont proposés pour les dossiers que nous avons reçus. Les documents sont sur le SharePoint.

A titre introductif, nous sommes ici amenés à examiner la vague 2 du Bonus Qualité-Enseignement Recherche. Qui dit vague 2 dit vague 1, que nous avons traitée lors du CAC plénier du mois de décembre.

Pour cette vague de printemps s'ajoutent également des dossiers Bonus Qualité-Enseignement Recherche avec un versant international. En effet, comme vous le savez, l'université a octroyé deux budgets. Elle a octroyé 100 000 euros pour les dossiers BQ-ER vague 1 et vague 2. Et à cela s'ajoute le budget BQ-ERI pour le versant international. Sur cette vague, le budget est de 25 000 euros. On a donc une enveloppe globale de 125 000 euros.

Pour rappel, lors de la vague 1 du BQ-ER, qui a été vue et examinée avec les budgets octroyés au mois de décembre dernier, nous avons eu 13 dossiers provenant des composantes et des laboratoires. Je préciserai après l'objet de ces BQ-ER. Et les sommes qui ont été validées par le CAC plénier correspondent à 37 050 euros. Vous voyez que l'on était relativement loin de l'enveloppe de 100 000 euros pour les BQ-ER.

Ces projets, je le rappelle, servent à soutenir la transformation en enseignement et en recherche avec un lien enseignement-recherche. Ils sont proposés par les enseignants qui appartiennent aux structures, composantes et laboratoires, et l'on souhaite que les projets soient adossés aux axes stratégiques. Comme vous le savez,

le CAC plénier, sous l'ancienne mandature, a modifié quelque peu ce critère qui n'est plus un critère strict et que l'on peut soutenir des projets hors axes stratégiques.

Parmi les conditions d'éligibilité de ces projets, en plus d'être transformant, comme je l'ai indiqué tout à l'heure, avec ce lien enseignement–recherche, ce sont des projets inter–composantes, inter–laboratoires, avec deux composantes impliquées et au moins deux laboratoires impliqués. Quand ce n'est pas le cas, des justifications doivent être apportées.

C'est le cadre général. Dans l'appel à projets, vous avez tous les items qui précisent ces critères.

J'en arrive à cette vague 2 du BQ–ER et aussi du BQ–ERI, que nous avons examinée en amont de ce CAC plénier lors d'un GT, la semaine dernière. Nous avons 13 dossiers BQ–ER et 8 dossiers BQ–ERI à examiner, que l'on va voir ensemble aujourd'hui. Vous avez le détail de ces projets sur le SharePoint. Et sur une fiche synthétique Excel, vous avez aussi toute l'information sur l'évaluation de ces projets.

Quel est le circuit d'évaluation ? En parallèle, nous avons un avis des axes stratégiques, au travers de leurs comités d'animation, lorsque les projets y font référence. C'est une première évaluation qui s'effectue. Une deuxième évaluation a été faite par des experts du CAC plénier.

Tout ce travail d'expertise a été analysé lors du GT du CAC plénier de la semaine dernière. Et ce que l'on va vous présenter aujourd'hui est le résultat de cette synthèse de l'évaluation et les propositions que l'on vous fait de financement pour ces différents projets.

Je vais commencer tout de suite par les projets BQ–ER. Il faudrait projeter. Normalement, vous les avez sur le SharePoint. Le tableau Excel est volumineux en termes de colonnes, avec toutes les informations. On peut projeter la vague 2, ici, le tableau de synthèse. Et vous avez les dossiers déposés également sous forme PDF.

On pourra toujours rentrer dans le détail de chacun de ces projets, mais cela risque de nous emmener très loin. Rapidement, on peut reprendre projet par projet, indiquer l'objet du projet, bien sûr, le résultat des évaluations lorsqu'il y a des axes stratégiques concernés, celles des experts du CAC également, et la proposition financière qui est faite pour le projet en question.

Le premier projet, qui s'intitule « *De l'IUFM à l'INSPE de l'académie de Créteil : trente ans de formation des personnels d'enseignement et d'éducation* », est porté par plusieurs laboratoires et plusieurs composantes. Les composantes sont l'INSPE, LLSH, SESS-STAPS et FST. Les laboratoires sont LIRTES, IMAGER, LDAR, CRHEC.

Ce projet fait référence à l'axe stratégique SPEF. L'objet de ce projet, ce sont des actions de réflexion que souhaitent mener les collègues, organisées autour d'un événement anniversaire qui correspond aux trente ans de la création de l'IUFM de l'académie de Créteil. Il s'agit d'organiser une commémoration sous forme de séminaire, d'inviter des chercheurs, des chercheuses, des enseignants, des étudiants, des gens de l'Education nationale et différents partenaires d'académies différentes. Je résume les choses.

Dans la fiche financière, il s'agit plutôt de financements pour faire venir un certain nombre de personnes, avec des frais de bouche, etc. Le projet, au total, coûte 31 520 euros. Il a été demandé 13 920 euros.

Concernant les évaluations, d'abord par l'axe SPEF, c'est un avis favorable. Et c'est une très bonne évaluation par les experts du CAC puisque pour les deux experts, c'est A+ et A+. Vous avez le détail dans une colonne, un peu plus loin, dans ce fichier Excel.

En examinant cette fiche financière et en essayant de voir sur quoi l'on pouvait aider, il est proposé d'aider ce projet pour 10 000 euros. C'est le premier projet.

Je vous propose de les balayer tous et de répondre après aux questions et aux interrogations. Comme cela, cela permet d'avoir un débat beaucoup plus global.

Le deuxième projet, toujours dans le cadre de ce BQ-ER vague 2, son intitulé est « *Sobriété numérique : analyse, sensibilisation et prototypage en hackathon* ». Ce projet est porté par EPISEN, l'IEP et l'IUT Sénart-Fontainebleau pour les composantes, et les laboratoires LACL et LIPHA. Deux axes stratégiques sont concernés, SSE et NSP.

C'est un hackathon qui est proposé. Il s'agit de regrouper des étudiants avec des partenaires. De mémoire, c'est sur une journée complète. On a vu des hackathons organisés à l'UPEC sur deux jours, même la nuit, etc. Alexandra pourra en témoigner.

Il faut retenir autour de ce projet, que c'est le département SI d'EPISEN qui est impliqué et que seront impliqués aussi les étudiants futurs du nouveau Graduate Program Enjeux politiques et politiques du numérique, et également les étudiants du Graduate

Program qui a ouvert depuis septembre dernier, ELSE, que vous connaissez. On voit bien une dynamique du BQ-ER autour des Graduate Programs. C'est une bonne chose.

L'évaluation est très bonne. Pour NSP, l'avis est favorable. Le détail est précisé dans le tableau. Pour SSE, on n'a pas eu les retours, mais nous avons, ici présente, Isabelle. Je ne sais pas s'il y a quelque chose à préciser. Le GT a travaillé sans le retour de SSE, mais il semble que vous avez travaillé dessus. Je ne sais pas s'il y a eu des problèmes.

Mme COLL.– Effectivement, le retour est parti un peu tard. On ne s'était pas bien coordonnées, avec ma coresponsable. En fait, j'ai regardé si les attributions au titre de SSE correspondaient aux projets pour lesquels on avait donné une recevabilité sur les critères d'appartenance à l'axe et à nos thématiques interdisciplinaires. Tous ceux qu'il est proposé de ne pas financer, s'ils étaient financés (*inaudible 00:29:20*).

M. ZIDI.– Par contre, toujours sur les aspects positifs, l'évaluation de l'expertise CAC a donné un A- et un A+. On peut dire que cela est bien mais je ne vous cache pas que le GT est allé examiner dans le détail des fiches financières.

Je ne sais pas si ce sont les fiches qui ne sont pas claires, mais bon. Certains arrivent à remplir les choses clairement. Ici, ce n'est pas du tout le cas. Il faudra peut-être indiquer aux collègues que lorsqu'il y a des demandes financières, ils puissent justifier le pourquoi des choses.

Ce projet, au niveau de son coût global, est de 18 000 euros. Il a été demandé 8 000 euros et l'on vous propose de le financer à hauteur de 2 000 euros.

(*Enregistrement 13*)

Le point d'attention qui sera retourné au porteur, c'est la demande financière qui n'est pas assez claire. Tu peux le confirmer ?

Mme ALLARD-POESI.– J'insiste beaucoup sur ce point. C'est de l'argent public. Vous savez que la situation financière ne nous permet pas non plus de ne pas être regardants. On demande donc aux porteurs d'apporter des justifications des sommes demandées. On voit « *Mission : 3 000 euros* » ou « *Vacation administrative : 5 000 euros* » sans aucun détail pour savoir à quoi va servir la vacation administrative, avec le nombre d'heures, le paiement à l'heure. De même pour les missions, il faut indiquer quels sont les frais engagés. Ce n'est pas très compliqué, de nos jours, d'estimer le prix d'un billet d'avion, etc. Les services administratifs sont présents pour vous aider aussi à faire les décomptes financiers. On est assez attentif sur ce point.

Notamment, ce projet, on ne remet pas en cause son intérêt. Le problème, c'est la justification des sommes demandées qui sont relativement importantes, sans que l'on ait une idée précise des vacations administratives, etc. Un détail s'impose, dans ces cas-là.

M. ZIDI.– On reconnaît parfois des demandes exagérées et calculées. Par exemple, si l'on veut 4 000 euros pour un projet, on demande 8 000 et l'on sait que, pour finir, on va obtenir 4 000 euros.

Cela étant dit, c'est vrai que les fiches financières ne sont pas assez décrites par les porteurs et cela pose problème dans l'évaluation. Il ne s'agit pas simplement de distribuer pour distribuer. D'ailleurs, on verra tout à l'heure qu'il va rester du budget. Il ne s'agit pas non plus de tout dépenser au niveau de ces appels à projets. On aura d'ailleurs une proposition à vous faire.

Oui, Elisabeth.

Mme PELZ.– Je connais un peu la proposition. Il y a énormément d'étudiants des trois composantes qui participent, et les frais de bouche, c'est le minimum qu'on va leur offrir, je trouve. Ce sera un peu meilleur. Le *low cost* aussi, pour ces frais, ce n'est pas des gros budgets, comme le proposent d'autres UFR. C'est de la qualité CROUS, mais commandée pour eux. Pour le nombre, c'est 4 000 euros et si vous donnez moins pour les frais de bouche, je trouve que (*inaudible 00:02:49*).

M. ZIDI.– Un des critères d'éligibilité, c'est le cofinancement. Lorsque des composantes sont impliquées, et là, il y en a au moins deux, on peut aussi leur proposer.

Mme PELZ.– Plus de la moitié est cofinancé.

M. ZIDI.– Je vous propose, Elisabeth, de poursuivre cette synthèse que je fais sur les différents projets déposés et analysés, on pourra y revenir.

Le troisième, qui s'intitule « *Informatique et libertés : retour sur archives* », est un projet porté, au niveau des composantes, par la faculté de droit et l'IEP, et par les laboratoires MIL, LACL et LIPHA.

Ce projet de recherche associe 5 étudiants, ce qui a interrogé le GT, autour d'un travail sur certaines archives conservées aux Archives nationales de la Loi Informatique et libertés, ainsi que des entretiens qui auraient lieu autour de ce travail qui serait fait. Ce qui est intéressant, c'est que ce projet s'inscrit dans la dynamique qu'il s'agit

d'enclencher sur le nouveau Graduate Program, qui va ouvrir à la rentrée prochaine. L'axe stratégique concerné est NSP.

Au niveau des avis, pour l'axe NSP, c'est un avis favorable. Pour les experts du CAC, cela a été très bien évalué puisque l'on a A et A+.

Encore une fois, on est sur des fiches financières dans ce projet – et vous pouvez aller jeter un œil en direct – qui ne sont pas très claires. Le coût global du projet est de 7 850 euros. Il est demandé 2 600 euros et l'on vous propose de financer à hauteur de 1 000 euros.

Il faut savoir qu'un autre élément est arrivé dans la discussion puisque les Graduate Programs – puisque l'on a un Graduate Program dans le cadre de ce projet – bénéficient, et celui-là en particulier, même s'il ouvre en septembre prochain, d'un budget de fonctionnement. Au prorata de l'année, 10 000 euros vont donc être affectés au GP. Je ne sais pas si les collègues avaient cela en tête, mais c'est acté. C'est pour ceux qui sont sur un fonctionnement déjà entamé.

Sur une année, 30 000 euros sont affectés en fonctionnement par Graduate Program. Pour celui-là, puisqu'il va démarrer en septembre prochain, ils auront 10 000 euros. Cela peut largement contribuer. Comme il s'agit d'un bon projet, on a quand même proposé d'affecter 1 000 euros, moyennant cette fiche financière qui n'est pas claire.

Le quatrième, qui s'intitule « *Du rapport à l'institution concernant les enjeux de durabilité* », est un projet porté par l'INSPE et l'IUT Sénart-Fontainebleau, et pour les laboratoires, LIRTES et LIPHA. L'axe stratégique est SPEF.

Ce projet vise à rendre compte du rapport que les enseignants entretiennent avec l'institution dans le cadre de l'intégration des enjeux de durabilité. Il s'agit de proposer un atelier pour faciliter l'engagement dans cette démarche de développement durable.

Ce projet a reçu un avis favorable de l'axe SPEF. Et au niveau de l'évaluation, je ne vous cache pas que lorsque nous l'avons évalué au GT, il nous manquait un des avis des experts du CAC, le plus mauvais, d'ailleurs. Là, c'est D, en termes d'évaluation : « *Demande de financement absolument pas étayée, on ignore le contenu de ce que l'on est amené à financer* ». On n'avait pas cette information avant.

On s'est quand même dit qu'on allait soutenir ce projet, dont le coût global est de 2 100 euros. Le montant de financement demandé est de 1 800 euros et l'on propose

une aide de 600 euros pour ce projet. Et l'on avait inscrit : « *Fiche financière pas claire* ». Cela reprend ce qu'a dit un des experts. On est dans la même configuration que le précédent.

Si vous trouvez que les fiches financières que doivent transmettre les porteurs ne sont pas claires et qu'il faut encore plus préciser les choses, on le fera. Mais à partir du moment où l'on demande du financement, il ne s'agit pas de mettre simplement un chiffre. Cela n'a aucun sens. Il faudra peut-être mettre pour chaque rubrique : « *Justifier, justifier, justifier* ». Mais c'est un peu étonnant d'en arriver là. Mais s'il faut le faire, on va le faire.

Mme ALLARD-POESI.– Je pense que tout le monde a déjà vu un devis. Quand on fait faire n'importe quels travaux chez soi, si l'on met, je ne sais pas : « *Réfection du toit : 200 000 euros* », on se pose des questions, ou : « *Changement de robinetterie : 3 000 euros* ».

M. ZIDI.– Je suis d'accord. Le cinquième projet, intitulé « *Club lecture du master droit du numérique* », est porté par la faculté de droit et l'IUT Sénart-Fontainebleau, et MIL et LACL pour les laboratoires. L'axe stratégique concerné est NSP.

C'est un projet, comme celui que l'on a vu tout à l'heure, autour du nouveau Graduate Program Droit et numérique, pour aller à l'essentiel, qui va ouvrir à la rentrée prochaine. Il s'agit de mettre en place un club de lecture, dont l'objectif est d'organiser des rencontres publiques entre les auteurs, les étudiants, etc. C'est un exercice pensé comme une initiation à la recherche pour les étudiants, avec des lectures critiques, des discussions d'ouvrages, articles, etc. C'est relativement intéressant.

L'avis de l'axe NSP est favorable. Et pour les experts du CAC, comme vous pouvez le voir dans le tableau synthétique, on a A et A. Il est donc très bien évalué.

Le montant total du projet est de 900 euros, ce n'est pas une grosse somme. Il est demandé 700 euros et l'on propose d'accorder les 700 euros. Il n'y a pas de commentaires particuliers, les choses sont bien remplies pour ce dossier.

Le projet 6, qui s'intitule « *Donner à lire : organiser la page de l'Antiquité à la Renaissance* », est porté par la seule composante LLSH, mais on comprend pourquoi. En effet, le Graduate Program Patrimoine est au cœur de ce projet et il est lui-même porté uniquement par LLSH. Par contre, il y a plusieurs laboratoires : LIS, CRHEC. Et l'axe stratégique concerné est NSP.

Ce sont deux journées qui vont allier enseignement et recherche dans le cadre de ce GP Patrimoine et vont tourner autour d'une réflexion relative à l'évolution, à la réorientation de leur accès aux sources du fait de la numérisation. Il y a des aspects numériques autour du patrimoine.

Les avis de l'axe NSP sont favorables. Et pour les experts du CAC, c'est A et A. C'est donc une très bonne évaluation. Le coût du projet global est de 4 200 euros. La demande financière est de 2 200 euros et l'on propose de financer les 2 200 euros.

Mme PELZ.– Et, là, il y a les justificatifs ?

Une intervenante.– On peut les déduire plus facilement.

M. ZIDI.– C'est cela, on les déduit plus facilement. Quand on parle de justificatifs, ce n'est pas nécessairement les devis, que l'on s'entende bien, mais le descriptif de ce qui va être fait avec l'argent demandé.

Je passe au projet 7 « *Conception et fabrication par des étudiants d'un outil portable à l'usage des cliniciens : quantification de l'hyper-activité musculaire dans la paraparésie spastique par recueil de l'activité électro-myographique de surface* ». Il faut reprendre sa respiration, mais on y arrive.

Les composantes concernées par ce projet sont EPISEN, l'IUT Créteil-Vitry, Santé, et IMRB et BIOTN pour les laboratoires. Il n'y a pas d'axe stratégique concerné. C'est un projet qui implique des élèves ingénieurs d'EPISEN dans le cadre d'un projet plus global que l'on appelle un projet RID – Recherche Innovation Développement. Il s'agit de concevoir et fabriquer un dispositif pour aider des patients dans le cadre de leur locomotion. En tout cas, il y a tout un aspect activité musculaire à stimuler.

Il y a quand même un versant international, c'est vrai qu'il aurait pu passer en BQ-ERI, mais ce type de projet est plutôt à l'intersection puisqu'EPISEN a une convention avec un certain nombre d'universités et écoles d'ingénieurs étrangères, marocaines en particulier, qui participent aussi à ce projet.

Les avis, il n'y en a pas pour les axes stratégiques puisqu'aucun axe n'est concerné. Pour les experts du CAC, on a eu de très bons avis puisque c'est A+ et A+ pour les deux experts.

Le coût global du projet est de 7 500 euros. Il est demandé 5 500 euros et il est proposé de financer à hauteur de 4 000 euros. Il y a toute une promotion d'étudiants impliquée, ils sont nombreux autour de ce projet. Voilà pour le projet 7.

Le huitième projet est un séminaire à destination d'étudiants en master et de doctorants sur les technologies et le handicap. Ce projet est porté par l'IUT Créteil-Vitry, SESS-STAPS, LISSI et BIOTN. Deux axes stratégiques sont concernés, NSP et SSE.

Ce projet vise à redynamiser un projet dont on avait déjà discuté dans le cadre d'un CAC plénier, il y a peut-être deux ans de cela, à savoir l'Institut universitaire du handicap. Et il s'agit, pour ces collègues, de relancer ce projet central au travers d'une manifestation, d'un événement, d'un colloque qu'il faudrait financer et qui impliquerait des étudiants, des chercheurs, des services hospitaliers peut-être, etc.

Pour la partie axes stratégiques, NSP a donné un avis favorable. Pour SSE, Isabelle, on n'a pas eu de retour.

Mme COLL.– L'avis de SSE est favorable.

M. ZIDI.– L'avis est favorable aussi. Les avis des deux experts, c'est A+ et A. Et pour la partie financière, le coût du projet est de 5 300 euros. Le montant du financement est de 4 000 euros et l'on propose de financer les 4 000 euros pour l'organisation de ce colloque.

Le projet 9, intitulé « *Edition numérique sélective de la correspondance de William Short, 1759–1849* » est porté par une seule personne de LLSH IMAGER, et il concerne l'axe stratégique NSP. Il s'agit de publications numériques du fonds William Short Papers, qui comporte environ 10 000 lettres et documents financiers. Ce qui est un peu étonnant, mais tu peux peut-être le confirmer, Florence, c'est que ce projet était passé à la CR en BQR.

Mme ALLARD-POESI.– Oui, c'est un projet qui a été soumis à la commission de la Recherche et que l'on avait financé, déjà. On ne comprend pas bien pourquoi il est aujourd'hui en BQ-ER. Il y a un petit souci de guichet là-dessus.

M. ZIDI.– Et seul, en plus. Il n'y a pas d'autres composantes.

Mme ALLARD-POESI.– Et seul, il n'y a pas de raisons qu'il soit présenté ici.

M. ZIDI.– Cela étant, il a quand même été expertisé, en particulier par l'axe stratégique. Pour NSP, l'avis est favorable. Pour les deux experts du CAC, il y a eu B et A. Effectivement, sur ce budget de 97 900 euros en coût total du projet, il était demandé 3 000 euros et l'on propose de ne pas le financer. Effectivement comme l'a

dit Florence, on l'a déjà vu dans le cadre du BQ-ER. Comme il y a un seul porteur, c'est plutôt du BQR, ce type de projet.

J'en arrive au projet 10, que l'on a l'habitude de voir. Ce serait l'organisation de la troisième édition d'un séjour d'études et de recherche à Rabat, au Maroc, à destination d'élèves ingénieurs et d'étudiants en master 2, porté par EPISEN, l'IUT Sénart-Fontainebleau. IMRB est impliqué, ainsi que BIOTN et CERTES. Aucun axe stratégique.

C'est dans le cadre d'une convention qui existe entre l'UPEC et ces établissements. Ce séjour d'études, c'est la troisième édition. Le premier, c'était en 2017, le deuxième l'année dernière et cela concerne une quarantaine d'étudiants, 25 élèves ingénieurs et 15 étudiants de master, avec des visites sur place, des cours communs, des séminaires de recherche, etc.

Aucun axe stratégique n'est concerné. Par contre, on verra qu'il y a un point d'attention sur lequel j'interviendrai tout à l'heure. Les experts du CAC ont donné un avis A+ et un avis A-.

Pour le financement, c'est un gros budget puisque ce sont des billets d'avion, entre autres. C'est 42 730 euros. Il n'y a pas que les billets dans ce budget, il y a l'hébergement, etc. Il est demandé 19 420 euros et l'on propose de financer uniquement une partie des billets d'avion, à savoir 12 000 euros.

Un commentaire a été ajouté par le GT : « *La faculté de Santé devrait pouvoir participer au cofinancement* ». Puisque les autres composantes le font, en particulier EPISEN, cela devrait pouvoir être clos, normalement, du point de vue du budget.

Oui, Elisabeth.

Mme PELZ. – Le CERTES ne cofinance pas et Jean-Félix Durastanti qui n'est plus notre directeur d'EPISEN, je ne sais pas ce qu'il y fait parce qu'il ne fait pas de la santé. Il y était jusqu'à maintenant, c'est normal. Mais s'il y est encore et que cela n'implique que CERTES et que CERTES ne cofinance pas, je trouve que c'est très (*inaudible 00:19:43*) par rapport à l'autre projet où EPISEN est engagé et qui est beaucoup plus au cœur des préoccupations.

M. ZIDI. – Après, on ne va pas rentrer dans des cas particuliers parce que je n'aime pas trop cela. Il ne faut pas être trop sévère vis-à-vis de Jean-Félix qui sauf erreur est enseignant-chercheur avant tout et peut participer à des projets. Dont celui-là

Mme PELZ.– Si, (*inaudible*) cas particulier.

M. ZIDI.– Attends. Encore une fois, Il ne faut pas être trop sévère vis-à-vis de Jean-Félix puisque, sur ces pays et ces établissements, il est au cœur de ces collaborations. Il participe à d'autres aspects dans ce séjour, en particulier autour de séminaires de méthodologie à la recherche, etc.

Tu n'as pas nécessairement le détail du programme, mais ne fixons pas cette discussion sur des aspects individuels et l'implication ou non des collègues. On fait confiance. Sinon, cela voudrait dire que pour chaque projet, on reprendrait nom par nom pour dire quel serait le degré d'implication du collègue, etc. De toute façon, ce n'est pas trop le sujet, je pense. Nous sommes ici pour soutenir ce type de projet et pour l'instant c'est une proposition – ce type de projet.

J'en arrive au projet 11. C'est un projet, pour tout vous dire, qui avait été présenté à la CR, mais la CR n'en a pas voulu. Cette fois-ci, c'est un projet avec la Tunisie, puisque ce sont des journées de formation doctorales qui impliquent une trentaine d'étudiants.

On a l'IUT Créteil-Vitry. Tu vas me dire qu'il y a encore Jean-Félix. Oui, il est impliqué dans ces trucs-là. On a aussi SESS-STAPS, ICMPE, CERTES et BIOTN qui sont impliqués. C'est la sixième édition de journées de formation doctorales qui va avoir lieu en Tunisie et qui concerne une quarantaine de doctorants d'un certain nombre de laboratoires de l'UPEC : CERTES, ICMPE, BIOTN.

La CR avait décidé – de mémoire, tu me le confirmes Florence – que cela ne pouvait pas rentrer au niveau de la recherche puisqu'il y avait des aspects de formation. Le même projet a été envoyé au niveau du BQR. En tout cas, c'est ce qui avait été demandé au porteur.

Aucun axe n'est concerné. Les avis des experts sont positifs puisque l'on a A+ et A+. Le projet est relativement coûteux, de 16 450 euros. Il y a des frais de mission, de mémoire, d'hébergement et des billets d'avion. 9 200 euros sont demandés et l'on propose de réduire et de partir sur un financement de 5 000 euros. C'est pour le projet 11.

Le projet 12, intitulé « *Médecine narrative : développement de la recherche et de l'enseignement à l'UPEC.* », on le reverra de façon identique tout à l'heure pour la partie internationale. On est dans une configuration de projet porté par une seule

personne du CEDITEC, LLSHA Santé. Deux composantes sont indiquées, je ne sais pas pourquoi. De toute façon, elle n'appartient qu'à une seule composante, LLSH.

Une intervenante.– Elle est attachée au CEDITEC, mais intervient à la faculté de Santé.

M. ZIDI.– C'est Laurence Caeymaex. En tout cas, elle est toute seule. L'axe stratégique, c'est SSE. Je ne vous cache pas qu'en relisant le projet, même si l'on n'est pas des spécialistes et que l'on n'a pas bien compris, la médecine narrative est une discipline transversale qui vise à intégrer le sujet, l'imaginaire et l'attention dans la relation de soins. C'est ce que l'on peut comprendre.

Concernant l'axe SSE, on n'a pas eu de retour, Isabelle. Je ne sais pas si vous avez eu le temps.

Mme COLL.– C'est un avis négatif par le fait qu'il est porté par une seule personne alors que nous, justement, on essaie de faire travailler les gens aux frontières de leurs disciplines, voire en recouvrement de leurs disciplines. On n'a pas souhaité (*Inaudible 00:23:52*).

M. ZIDI.– Les experts du CAC ont été encore plus sévères. Le premier a mis D et le deuxième B. Le premier a mis : « *Descriptif extrêmement vague. Pourquoi le financement est-il demandé ?* » La question est claire. « *Le projet de colloque est non précisé.* » Le fait qu'il y ait un seul porteur, on en a parlé. Et le deuxième, d'ailleurs, reprécise cette histoire d'un seul porteur et indique que la fiche financière n'est pas précise.

Il n'y a aucun cofinancement non plus. Le coût global du projet est de 10 000 euros et 10 000 euros sont demandés. Le GT vous propose de ne pas le financer. Après, je ne sais pas si cela peut rentrer dans le cadre de la CR, du BQR.

Mme ALLARD-POESI.– Oui, c'est vrai, mais c'est flou. Il faudrait clarifier le projet.

M. ZIDI.– Le dernier, pour la partie BQ-ER, c'est une école d'été « *Metabolic disorders et vulnérabilité* ». Ce projet est adossé à l'EUR LIVE. Ce sont des cycles de séminaires que l'EUR organise depuis un certain temps.

Ce projet est une école d'été, on voit le lien qui implique les étudiants de l'EUR. On aurait la participation d'une prix Nobel, Elizabeth Blackburn, que l'on connaît à l'UPEC.

J'ai pris les choses dans l'autre sens. Cela implique la faculté de Santé, l'IEP, l'INSERM et le LIPHA. Et l'axe stratégique est SSE. On n'a pas eu le retour de SSE, Isabelle.

Mme COLL.– (*Inaudible 00:25:49*). Il y avait juste beaucoup d'interrogations sur la demande de financement. On sait que ce n'était pas le cadre de l'évaluation, mais tout le monde s'est prononcé avec un petit point d'interrogation. Je suis partagée et je ne sais pas comment peut être perçue cette demande, notamment (*inaudible*).

M. ZIDI.– C'est cela. Justement, j'y arrive. Pour la partie évaluation des experts du CAC, cela a été bien évalué puisqu'il y a A- et A.

Pour le versant financier, le coût global du projet est de 38 000 euros. Il a été demandé 25 000 euros. Ce qui a interrogé les experts, en tout cas le GT, c'est ce montant élevé, en particulier cette location de salle à la Maison du Handball, qui est de 22 000 euros. On a souhaité quand même financer ce projet à hauteur de 5 000 euros. C'est la proposition que l'on vous fait, parce que, dans le cadre de cette journée, il y a des frais de bouche. Il faut aussi faire venir la prix Nobel, etc. C'est un bon projet, mais c'est vrai qu'au niveau financier, il manque des justifications. Est-ce qu'il y a une convention avec la Maison du Handball ? Toujours pas ?

Un intervenant.– A ce stade, il n'y a pas de convention.

Mme ALLARD-POESI.– Ils ne travaillent pas à donner une indication du prix ?

Un intervenant.– Je n'ai pas pu les avoir.

Mme ALLARD-POESI.– Tu n'as pas pu les avoir. Sur une journée, le grand amphithéâtre de la Sorbonne – c'est Nathalie qui nous a renseignés –, pour une demi-journée, c'est 2 000 euros. La Maison du Handball de Créteil est un petit peu chère.

M. ZIDI.– Avant de donner la parole à l'amphi, ceux qui étaient au GT, si vous voulez compléter, corriger, amender ce que j'ai présenté. C'est une synthèse globale. De toute façon, tout figure dans ce tableau Excel. C'est vrai qu'il est volumineux avec toutes les colonnes, et vous avez tous les dossiers avec, en dernière ou avant-dernière page, la fiche financière, encore une fois, qui doit être vraiment bien remplie. C'est ce qui a posé problème, on est d'accord. Ce n'est pas nécessairement la qualité des projets, c'est la justification qui manque. On le précisera, mais il faut dire aux collègues de bien remplir les fiches. Sinon, ce n'est pas possible même si on essaie d'être souple.

Voilà pour la partie BQ-ER. Est-ce qu'il y a des interventions ? Sinon, on passe aux BQ-ERI. On peut faire des votes séparés. Oui.

M. DUYCK.– Je remercie les membres du groupe de travail d'avoir fait cela. Je sais que ce n'est pas une mince affaire et je ne veux pas critiquer de façon trop nette ce travail, mais il y a des choses qui ne sont pas très claires. C'est peut-être aussi dans la présentation forcément rapide.

J'ai du mal à comprendre, par exemple, des dossiers qui sont traités de façon un peu différente, il me semble. Pour le dossier 11, je n'ai pas bien compris pourquoi il est attribué seulement 5 000 euros, alors que, par ailleurs, il s'agit de quelque chose qui se passe en Tunisie...

M. ZIDI.– C'est le nombre d'étudiants.

Mme ALLARD-POESI.– C'est le nombre d'étudiants concernés.

(Enregistrement 14)

M. DUYCK.– 40 étudiants.

Mme ALLARD-POESI.– D'un côté, on en a 40. Les doctorants, c'est moins.

M. ZIDI.– Tu parles du projet 11 ? C'est 40. L'autre projet, c'est duquel dont tu parles ? C'est celui où il y a 5 étudiants ?

Mme ALLARD-POESI.– Non, c'est l'inverse.

M. DUYCK.– Non, 5 000 euros sont donnés pour les *(inaudible 00:00:18)*. J'essaie juste de comprendre pourquoi.

Mme ALLARD-POESI.– En fait, sur le projet des doctorants, il n'y en a pas 40, mais beaucoup moins. Dans mon souvenir, c'est une dizaine de doctorants, alors que dans l'autre projet, c'est 40 étudiants.

M. ZIDI.– Il y a autre chose qu'il faut préciser. Pour les doctorants, les laboratoires peuvent financer, alors que pour des étudiants qui sont en cursus, soit de licence, soit en école d'ingénieurs ou en master, on a intérêt à plus les aider. Il y a un équilibre.

M. DUYCK.– Je comprends. Il y avait de très bonnes évaluations par ailleurs. Parfois, vous dites que le budget n'est pas assez détaillé. Je reprends ce que disait Elisabeth. Je trouve que certains dossiers sont tout aussi peu détaillés. Je pense au dossier 10. Non, ce n'est pas le dossier 10, excusez-moi.

M. ZIDI.– Le dossier 10 est détaillé, justement.

M. DUYCK.– Il est assez détaillé, tout à fait. C'est le dossier sur la robotique ou je ne sais plus quoi. Excusez-moi.

Mme ALLARD-POESI.– Le projet 7 ?

M. DUYCK.– Excusez-moi, je ne suis pas sur le bon dossier.

M. ZIDI.– C'est « *Conception et fabrication...* »

M. DUYCK.– C'est cela, « *Conception et fabrication...* » On peut voir que le document n'est pas du tout détaillé. Sur les 6 500 euros, on a : « *scanner, carte Bluetooth* », etc. Aucun item n'est spécifié pour aucun des objets. C'est un peu comme le cas du toit à 100 000 euros, dont il était question tout à l'heure. Un financement est donné et 5 500 euros sont demandés. Et l'on a une attribution de 4 000 euros, assez importante. Par ailleurs, pour le projet numéro 2, on est à peu sur le même type de justification et l'on a une attribution moindre.

M. ZIDI.– Pourquoi dis-tu que ce n'est pas détaillé ? Je suis sur la fiche financière. Il y a tous les équipements, c'est-à-dire scanner, carte Bluetooth, carte EMG, électrodes, PLA, petit outillage, matériel, etc.

M. DUYCK.– Mais il n'y a pas le détail.

M. ZIDI.– Comment cela, il n'y a pas le détail ?

M. DUYCK.– Il n'y a pas le détail d'un scanner, d'une carte Bluetooth, etc.

M. ZIDI.– Oui, mais il y a la somme.

M. DUYCK.– D'accord, mais je ne vois pas la différence.

Mme PELZ.– C'est exactement la même chose dans le dossier du hackathon. Il y a tous les trucs techniques. Il n'y a pas de détail non plus. C'est 9 000 euros. Et vous donnez un cinquième pour l'autre projet et...

M. ZIDI.– Merci de ne pas dire : « *Vous donnez* ». On ne donne rien. Pour l'instant, nous discutons.

Mme PELZ.– Vous proposez un cinquième de la demande et, là, vous proposez plus que la moitié.

M. ZIDI.– Attends. En fait, il y a deux solutions pour aboutir suite à cette discussion. C'est une proposition, que l'on s'entende bien. Soit on augmente l'autre, soit on diminue celui-là.

J'ai oublié de préciser une chose. La proposition qui est faite, si l'on fait la somme de tout – je ne sais pas si vous avez fait l'addition –, on arrive à un budget de 46 300 euros. Cela veut dire que si l'on ajoute les 37 000 euros et quelques de la première vague, il y a encore une marge pour atteindre les 100 000 euros.

Concernant le projet, rappelle-moi le numéro. C'est le 2, pour l'hackathon.

Mme PELZ.– Il y a énormément d'étudiants, de trois composantes, plus les Graduate Programs.

M. ZIDI.– On avait dit 2 000 euros. On peut aller sur 4 000 euros.

Mme ALLARD-POESI.– On peut doubler.

M. ZIDI.– On peut doubler effectivement. Cela vous va ? On ne double pas pour doubler, que l'on s'entende bien. Effectivement, il y a les frais de bouche qui sont de 4 000 euros, même si le LIPHA en paie la moitié. On va considérer que l'on finance cette partie. Après, pour la partie matériels, comme pour l'autre projet, il y a une somme globale. Après il y a les différents items en termes d'imprimante, de panneaux solaires, batteries, moteurs, etc., pour 9 000 euros. Et l'IEP finance 2 000 euros. On voit bien qu'il y a 7 000 euros plus 2 000 euros, soit 9 000 euros à trouver. On peut donc faire une proposition pour aider sur une partie des frais de bouche et une partie des équipements, ce qui revient à 4 000 euros.

Mme ALLARD-POESI.– Je m'exprime vraiment à titre personnel. On a l'équivalent à la CR de ce type de projets. On demande des devis, effectivement, dans tous les cas. Là, les deux dossiers ne comportent pas de devis précis pour l'achat de matériels. Je ne sais pas combien coûte une imprimante 3D, je ne sais pas combien coûte un panneau solaire.

Mme PELZ.– C'est pareil pour l'autre.

Mme ALLARD-POESI.– Tout à fait, je suis d'accord. On peut faire passer le message aux collègues de nous fournir des devis. Ce n'est pas compliqué, aujourd'hui, de faire des devis sur Internet. Je pense qu'ils sont capables de les demander. On aura au moins des estimations un peu plus précises. En effet, honnêtement, on est toujours un peu dans le flou lorsque c'est extrêmement technique.

M. ZIDI.– Il faudrait enlever « *le cas échéant* », parce qu’il est noté : « *Devis à joindre, le cas échéant* ».

Mme ALLARD-POESI.– Non, c’est « *Devis à joindre* ».

M. ZIDI.– Donc, c’est « *Devis à joindre* », on enlève « *le cas échéant* ».

Mme ALLARD-POESI.– Pour cette fois-ci parce que peut-être que le dossier à remplir est trop flou. Mais pour des montants qui sont quand même...

Mme PELZ.– (*Inaudible 00:06:20.*)

Mme ALLARD-POESI.– Oui, ce n’est pas un problème, Elisabeth. J’entends bien.

Mme PELZ.– Pour les étudiants, il faut que (*inaudible*). On a des problèmes de sécurité que l’on nous reproche. On avait déjà des refus de le faire la nuit parce qu’il n’y a pas assez d’encadrants. Il faut quelques (*inaudible*).

Mme ALLARD-POESI.– Il faut être en mesure de détailler le devis. On n’est pas là pour... Quand on nous demande des montants relativement élevés, quand il y a des achats de matériels.

Mme PELZ.– Il est marqué : « *Coût (inaudible 00:07:03)* » dans beaucoup d’autres projets.

Mme ALLARD-POESI.– Ce n’est pas le problème.

Une intervenante.– La précision des usages. Je ne pense pas que la position soit... On est plutôt accompagnant, mais quand on voit « *panneaux solaires* », on se demande pour quel usage exactement.

Mme PELZ.– Oui, il faut lire les trucs.

Mme ALLARD-POESI.– On a lu le document, Elisabeth.

M. ZIDI.– Les dossiers ont été étudiés dans le détail. Effectivement, les rubriques, que ce soit « *vacations administratives* », « *heures complémentaires* », c’est déjà prérempli. Là, ce que l’on voit apparaître, c’est simplement le chiffre à côté, mais il faut détailler. Les heures complémentaires, pour quoi faire, etc. Tu parles de sécurité et je peux le comprendre. Il y a juste une phrase à ajouter et, au moins, c’est clair.

Mme ALLARD-POESI.– Combien d’heures et quel tarif.

M. ZIDI.– Il faut que l'on s'entende bien, il n'y a pas du tout de blocage. Je trouve que l'on est relativement large. Voilà la proposition qui est faite pour que l'on puisse être sur une ligne identique par rapport à l'autre projet.

Mme PELZ.– *(Inaudible 00:08:09.)*

M. ZIDI.– Non, attends. On n'est pas dans une négociation. Je propose de doubler et de passer de 2 000 à 4 000 euros parce que cela va inclure, encore une fois, les frais de bouche et le petit matériel. Pour ce projet, que l'on a appelé projet 2, on part sur cette proposition de 4 000 euros.

Si vous êtes d'accord, vu l'heure, on avance et l'on passe à la deuxième catégorie. Peut-être que l'on va passer au vote sur ce premier volet. Tu as noté la somme totale ? On est à combien, juste sur la partie BQ-ER ?

Un intervenant.– 48 500 euros.

M. ZIDI.– Oui. On était à 46 300 de dépenses. S'ajoutent les 2 000 euros que l'on complète pour le projet numéro 2. On est donc à 48 300 euros. On tiendra les comptes globaux.

Un intervenant.– C'est 48 500 euros.

M. ZIDI.– 48 500 euros ? D'accord. Bon, on verra. C'est 48 000 et quelques euros qu'il faut additionner aux 37 050 euros de la première vague. On verra le solde tout à l'heure.

Je vous propose de passer sur ce BQ-ER. On en arrive au vote pour les attributions à ces projets. Qui s'oppose ?

Mme HMAMOU.– Excusez-moi, il y a un juste petit changement.

M. ZIDI.– Un changement de procuration ?

Mme HMAMOU.– Oui. Madame Harbelot a donné procuration à Madame Rifai.

M. ZIDI.– D'accord. Qui s'oppose ? Procurations contre ? 2. Qui s'abstient ? 2. Procurations abstention ? Donc, c'est approuvé.

Le conseil académique approuve les propositions de financement BQ-ER à la majorité.

M. ZIDI.– On en arrive aux autres dossiers BQ-ERI, enseignement-recherche avec un versant international. On va projeter, comme tout à l'heure, le fichier de synthèse. Vous avez le fichier Excel et les différents dossiers, qui sont au nombre de 8, sur le SharePoint. Il est projeté ici uniquement le fichier de synthèse de l'évaluation. C'est le même circuit que pour la partie BQ-ER.

Je vous propose, comme tout à l'heure, de les balayer. Ensuite, vous aurez la parole s'il y a des modifications à apporter et, en tout cas, à discuter.

Pour le projet 1, on retrouve ce projet de médecine narrative déposé par la même collègue : « *Développement de la recherche et de l'enseignement à l'UPEC* ». C'est toujours avec cette discipline transversale qui vise à intégrer le sujet, l'imaginaire et l'attention dans la relation de soins. C'est la même phrase que tout à l'heure. Il s'agit d'une demande, toujours d'une seule personne, pour une mission pour aller à Columbia, à New York, aux Etats-Unis.

L'axe stratégique concerné, c'est Francophonies. On n'a pas eu de retour de cet axe. C'est un peu étonnant, mais il n'y a pas eu de retour. Pour les deux expertises du CAC, je crois que l'on est loin, mais par le bas. On n'a jamais eu cela. Le premier a mis D- : « *Une seule porteuse de projet* », on a compris. « *Pas de dimension internationale avérée.* » C'est une mission pour aller à l'étranger, il ou elle dit que ce n'est pas suffisant. Et : « *Projet extrêmement flou et montant peu justifié* ». On est dans le même problème sur les fiches financières, c'est-à-dire pas de justifications. Le deuxième : « *Un dossier beaucoup trop flou, allusif* ». Encore le mot flou qui intervient.

C'est un projet avec un seul porteur, aucun cofinancement. C'est 10 000 euros pour le projet global avec 10 000 euros demandés. Le GT propose de ne pas financer ce projet.

Le deuxième : « *Renforcer la coopération avec l'université de Virginie* », est un projet est porté par LLSH. En termes de laboratoires, il y a IMAGER et le LIS. L'axe concerné, c'est Francophonies aussi.

Le département d'Anglais de l'UFR souhaite entretenir ou relancer des relations qu'il a avec l'université de Virginie, aux Etats-Unis, et plus particulièrement au travers d'échanges d'enseignants et d'enseignants-chercheurs, et de booster les collaborations scientifiques au niveau de la recherche. Il s'agit d'organiser des

rencontres avec des responsables pédagogiques et administratifs vers l'université partenaire. C'est ce qui est proposé au niveau de ce projet.

L'axe FP, car on a eu un retour, a donné un avis favorable. Pour les deux experts du CAC, c'est B et A.

Il s'agit plutôt de missions, d'ailleurs, de mémoire, pour aller aux Etats-Unis. Le montant global est de 4 354 euros. Il est demandé 2 177 euros et l'on vous propose un financement de 2 000 euros. Eventuellement, on pourrait en ajouter, mais on va plutôt vers le bas.

Pourquoi ? Encore une fois, la fiche financière n'est pas assez claire. On a des prix indiqués comme cela, et l'on n'a pas de justificatifs, pas nécessairement en termes de devis, mais en termes d'argumentaires.

Le troisième projet est porté par un seul collègue de la faculté de Santé. Il s'agit d'organiser un séminaire franco-japonais en France, autour de la biologie des cellules souches musculaires, qui implique des laboratoires français et japonais. L'axe concerné est SSE. Isabelle, as-tu un commentaire là-dessus ?

Mme COLL. – Défavorable dans le sens où c'est uniquement Santé, on ne voit pas d'interdisciplinarité.

M. ZIDI. – Concernant les experts du CAC, le premier a mis C et le deuxième a mis B. Ce n'est pas en termes de qualité scientifique, que l'on s'entende bien, mais ce qui ressort est que ce n'est pas un projet BQ-ER et I, mais plutôt un projet BQR dans le cadre de manifestations scientifiques. Il y a un problème d'aiguillage, ce n'est pas la qualité en tant que telle puisque l'on connaît le niveau de la recherche qui se fait dans ce domaine.

Pour information, le montant global pour ce projet est de 20 120 euros. Il est demandé 4 200 et quelques euros. Ce sont des frais de missions pour faire venir des collègues japonais. Il n'y a pas de financement proposé.

Le quatrième projet, c'est l'observatoire européen des vulnérabilités. C'est un projet porté par la faculté de Santé et les laboratoires LIPHA et IMRB. Il s'agit d'analyses de pratiques et trajectoires des vulnérabilités par le biais de la création de cet observatoire. On en avait déjà entendu parler. C'est un projet porteur.

C'est l'axe SSE. Isabelle ?

Mme COLL.– On a un avis favorable sur la thématique. Par contre, il y a des questionnements sur la spécialité médicale, à savoir si les laboratoires sont concernés ou impliqués. C'est la réserve.

M. ZIDI.– Pour les expertises, elles sont bonnes. C'est A+ et A-. Le montant total du projet est de 19 000 euros et le financement demandé du CAC est de 15 000 euros. Encore une fois, on est dans une configuration où la fiche financière, de mémoire, n'est pas assez claire, pas assez détaillée, etc.

Il s'agit quand même d'aider ce projet. On propose, à l'instant t de la discussion, de financer ce projet à hauteur de 2 000 euros. On est peut-être un peu sévère, mais bon. Il s'agit quand même d'aider, mais pas à hauteur de ce qui est demandé à cause de la fiche financière, en particulier.

J'arrive au cinquième projet, qui est un projet de recherche pure, proposé par... Il y a une erreur de laboratoire sur ma fiche. On va vérifier. Pour moi, ce n'est que l'IMRB. Roberto Motterlini et Roberta Foresti ne sont que de l'IMRB. Et j'ai noté LIPHA. C'est donc bien l'IMRB.

C'est l'axe SSE qui est sollicité. Je ne suis pas spécialiste de cela, il y a des médecins dans l'assistance qui pourront peut-être me corriger. C'est un projet de recherche pour montrer les bienfaits du monoxyde de carbone. Je pensais que c'était le contraire, mais, semble-t-il, cela marcherait. Jean-Luc dit « *Oui.* » Donc, respirez du monoxyde de carbone, n'éteignez pas... Pour information, par culture.

M. DUBOIS-RANDÉ.– Pour information, le système biologique a vécu (*inaudible 00:19:23*) du monoxyde d'azote, et la plus grande hécatombe biologique, c'est l'oxygène. Les premiers systèmes biologiques étaient (*inaudible*). Cela joue sur la (*inaudible*).

M. ZIDI.– D'accord.

Mme ALLARD-POESI.– D'accord. Quand on est un être monocellulaire, le monoxyde d'azote, d'accord.

M. ZIDI.– Le thème est intéressant. Par contre, ce qui suit n'est pas nécessairement bon. Isabelle, pour l'axe SSE.

Mme COLL.– Ce n'est pas un avis défavorable thématiquement parlant, c'est (*inaudible*).

M. ZIDI.– C'est cela. Pour les experts du CAC, le premier a mis B+ et le deuxième C., en pointant le fait que c'est un projet en dehors de critères du BQ-ER. Effectivement, c'est un projet qui aurait pu être demandé dans le cadre d'un autre dispositif à l'UPEC, à savoir Les professeurs invités puisque le financement demandé, c'est pour inviter un chercheur japonais. Ils auraient pu passer par ce circuit. Il y a peut-être un manque d'informations, d'aiguillage au niveau des projets.

Pour information, le coût total est de 7 500 euros. Le montant du financement est de 5 000 euros et l'on propose de ne pas le financer parce que c'est un projet purement de recherche. Ce serait soit BQR, soit Les professeurs invités, sachant qu'il y a deux vagues dans l'année. Normalement, il n'y a pas de problème. Souvent, pour ceux qui siègent au CAC restreint, on a du reliquat sur Les professeurs invités.

J'en arrive au projet numéro 6, la « *Consolidation de l'IRP LAFCUS, imagerie ultrasonore de milieux biologiques complexes à l'aide d'outils de type intelligence artificielle* ». Ce projet est porté par FST Santé. Au niveau des laboratoires, c'est MSME et IMRB. L'axe stratégique concerné est NSP.

Ce projet se situe dans la continuité d'un projet qui avait été financé au BQ-ERI en 2022, qui vise à développer les activités du laboratoire franco-canadien de recherche ultrasonore, LAFCUS, qui est un IRP. Plus précisément, il s'agit, dans le cadre de cette demande financière, comme c'est indiqué, d'échanger en présentiel, dans le cadre d'un colloque organisé avec les partenaires canadiens, sur des travaux de recherche en cours, d'échanger aussi sur l'accueil d'étudiants de master 2, de réaliser des expériences, de discuter de travaux futurs, etc.

Pour ce projet, à titre d'information, il faut savoir qu'initialement, il avait été présenté au titre du BQR. De mémoire, il avait été indiqué que s'il n'était pas retenu au titre du BQR, les porteurs maintiendraient cette demande au titre du BQ-ERI. Sinon, ils le retireraient. Je ne sais pas si j'ai été clair, mais il ne faut pas que cela soit à 2 endroits aux deux endroits qui n'ont pas la même finalité.

Concernant les expertises, l'avis de NSP est favorable. Pour les experts du CAC, le premier a mis B et le deuxième A+. C'est un projet dont le coût total est de 31 900 euros. Il est demandé 5 400 euros. C'est plutôt des missions pour aller au Canada et qui concernent, de mémoire, quatre chercheurs de l'UPEC, pour ces 5 400 euros.

Il y a eu une discussion et il est proposé de ne pas le financer parce qu'il s'agit uniquement de missions, même si, après, des discussions peuvent avoir lieu sur place pour favoriser des liens dans le cadre de formations. C'est à discuter, mais c'est la proposition qui est faite à ce stade.

J'en arrive au projet 7. C'est le séminaire international du Graduate Program Egalité, diversité, inclusion, qui est donc porté par LLSH, AEI et l'INSPE pour les composantes, et LAB'URBA, LIPHA et LIRTES. C'est l'axe TIR qui est concerné.

Les journées de lancement de ce Graduate Program ont eu lieu à l'automne dernier. Cela a eu un grand succès puisqu'il y a eu une centaine de participants. Il s'agit, cette fois-ci, de réunir à nouveau à l'automne-hiver 2023 des collègues, y compris des collègues étrangers. Dans le cadre de ce séminaire participeraient des étudiants du Graduate Program et des chercheurs autour de cette problématique Egalité, diversité, inclusion.

Pour l'axe TIR, on est un peu étonné, car on n'a eu aucun retour. Fanny, qui a été élue à la CR et qui est censée siéger au CAC, n'est pas là. Elle aurait pu nous dire pourquoi il n'y a pas eu de retour concernant l'axe. Pour les avis du CAC et de ses deux experts, c'est A+ et A+. Cela a donc été bien évalué.

Le coût total est de 5 480 euros pour l'organisation de cet événement. Il est demandé 4 680 euros et l'on propose de financer à hauteur de 4 600 euros. On a arrondi en dessous, mais cela ne va pas empêcher l'organisation de ce colloque.

Le projet 8 est un « *projet exploratoire d'enseignement et de recherche en bio-ingénierie pour la santé dans le cadre d'alliance Aurora* ». Les collègues de l'IUT Créteil-Vitry, d'EPISEN, de LISSI et BIOTN se proposent de travailler, en tout cas de prendre attache avec des universités, des laboratoires et des structures d'enseignement de trois partenaires de l'alliance. Dans l'alliance, comme vous le savez, il y a une dizaine d'universités. A priori, 3 universités ont été sélectionnées sur ces thématiques de bio-ingénierie pour la santé, l'université d'Amsterdam, l'université d'Islande et l'université de Naples.

Il s'agit d'organiser, à la rentrée 2024, la rentrée prochaine, des réunions pour qu'il y ait des mobilités d'étudiants et d'enseignants et, entre-temps, de préparer tout cela avec des missions particulières.

Aucun axe stratégique n'est concerné ici. Les experts du CAC ont donné deux avis, A+ et A-.

Concernant la fiche financière, le coût total du projet, de mémoire, c'est plutôt des missions pour faire venir ces collègues, entre autres, est de 5 300 euros. C'est faire pour faire venir ou aller, je ne sais plus dans quel sens. En tout cas, c'est 5 300 euros pour le projet global. Le cofinancement est de 3 750 euros. Il est proposé de cofinancer à hauteur de 3 700 euros.

Si mes comptes sont bons – Telan, tu peux vérifier –, sur l'enveloppe globale de 25 000 euros pour ce BQ-ERI, de par les propositions qui vous sont faites, on en est loin puisque l'on consommerait – je parle bien au conditionnel – 12 300 euros. On n'est même pas à la moitié du potentiel de financement.

Cela dit, le GT a raisonné en termes de projets, de qualité des fiches, etc., et pas nécessairement en disant : « *On a le budget, on consomme tout.* »

Cela veut dire concrètement, avant d'arriver à la discussion, que l'on aurait un reliquat total de cette vague 2 BQ-ER, qui s'additionne à ce reliquat qui interviendrait pour le BQ-ERI, d'un montant total, d'après mes comptes, de 31 350 euros. Je suis à ce niveau.

On va lancer la discussion sur le BQ-ERI. Après, je vous propose d'avoir une autre discussion sur le solde, pour savoir ce que l'on en fait parce que plusieurs options sont possibles.

Sur le BQ-ERI, je vais donner la parole aux collègues qui étaient au GT, s'il y a des choses à compléter. Nathalie, Hala, Virginie, Florence, Sylvie ? Anne est partie. Oui, Clément.

M. DUYCK.– J'ai une question concernant le dossier numéro 6, qui n'a pas été financé, comme le 5. Toutefois, pour le 5, j'ai compris la justification, mais pour le 6, moins. Peut-être pourriez-vous rappeler des éléments de cadrage sur les BQ-ERI ? Surtout, ce que je ne comprends pas, c'est qu'il a été financé l'an dernier. Si je comprends bien, c'est une demande de renouvellement. Il a plutôt de bonnes évaluations, B et A+. Je ne comprends pas bien pourquoi il n'est pas renouvelé.

Mme ALLARD-POESI.– Le problème, c'est justement le caractère un peu récurrent, au bout d'un moment. S'il s'agit de développer des programmes, des masters ou des programmes doctoraux, pourquoi renouveler de manière systématique, chaque année, le projet ?

(Enregistrement 15)

C'est la première question. La deuxième question est la suivante. On a financé, par exemple, un projet de coopération avec l'université de Virginie et il n'y a pas de souci par rapport à cela. S'il s'agit de monter des programmes, c'est l'intérêt. Par contre, on peut se poser la question de savoir pourquoi plusieurs chercheurs, et si un chercheur ne pourrait pas être délégué pour l'UPEC.

M. ZIDI.– Il y a un autre argument qu'il faut avoir en tête. J'aurais dû le préciser dans les critères. Ce n'est pas un critère au sens strict du terme, mais pour tous ces projets BQ-ER, lorsque les dossiers d'appels à projets sont envoyés, il est joint des fiches bilans qui doivent être retournées de façon à savoir où l'on en est.

Les projets qui ont eu lieu l'année dernière, en 2022, surtout quand ils sont redéposés – pour les nouveaux, il faut laisser la chance aux projets –, on a intérêt à éclairer les experts sur de éléments de bilan. On ne le transmet pas aux axes, mais au niveau du GT, on a ces informations.

Là, c'est le cas. Cela ne remet pas en cause la qualité des projets. C'est simplement dans la continuité de ce que l'on finance. Encore une fois, ce n'est pas parce que l'on dépose un projet que celui-ci est financé.

M. DUYCK.– J'entends bien ce que vous venez de dire, mais on voit qu'il y a quand même des cofinancements importants. Il y a 15 000 euros du CNRS, 10 000 euros du GE. On a l'air de quoi quand on mégote pour 5 000 euros ?

M. ZIDI.– Ce n'est pas un argument, je suis désolé.

M. DUYCK.– D'accord. Moi, je pense que cela peut être un argument. Pourquoi on ne soutient pas quelque chose qui, par ailleurs, a le soutien de ces institutions ?

M. ZIDI.– C'est de l'argent de l'UPEC, je suis désolé.

Mme PELZ.– Pour les projets de BIOTN, qui sont aussi sur le troisième parcours financé avec le Maroc, on donne tout l'argent.

M. ZIDI.– C'est un projet dans le cadre d'une convention internationale.

Mme PELZ.– Tu dis que c'est un contrat bilatéral et donc, qu'on va le financer. Là, c'est une université.

M. ZIDI.– Regarde le contenu des projets, ce qui a été annoncé en 2022, ce qui est annoncé en 2023. A un moment donné, il faut qu'il y ait de la continuité.

On n'est pas bloquant sur les projets, que l'on s'entende bien. Et toi qui t'es proposée pour être dans les GTet ancienne dans les GT. Tu sais comment cela fonctionne. Arrêtons de particulariser les choses, ce n'est pas très bon pour notre discussion. Je ne te cache pas que je ne suis pas très content que l'on aborde les choses de cette manière.

Mme PELZ.– Je ne suis plus dans celui du CAC.

M. ZIDI.– Tu vas y aller, c'est bien.

Mme ALLARD-POESI.– Elisabeth, très honnêtement, sur ces dossiers, il n'y a aucune volonté de notre part de bloquer pour bloquer, puisque l'on a de l'argent. La preuve est qu'il en reste. C'est juste un usage qui nous semble raisonné et raisonnable de montants dans une université dont on sait que, financièrement, elle n'est pas non plus en très grande forme.

M. GERMAIN.– Je n'ai pas très bien compris les arguments donnés contre ce projet.

M. ZIDI.– Ce n'est pas contre le projet. Ne prononcez pas ces mots-là.

Mme ALLARD-POESI.– Ce n'est pas contre le projet.

M. GERMAIN.– Je n'ai pas très bien compris les arguments qui ont été donnés contre le projet ou contre son financement, alors qu'il a été noté B et A+. Vous dites que c'est un renouvellement. En quoi ceci...

Mme ALLARD-POESI.– Ce n'est pas un problème en soi sauf que, si le projet est à nouveau soumis à l'identique, d'une part, et que l'on n'a pas de bilan d'avancement du projet, d'autre part, on peut s'interroger quant à la teneur même du projet.

Il est indiqué qu'il s'agit de développer des coopérations, notamment autour de la recherche, certes, et des étudiants. Je ne sais pas. Est-ce qu'il y a des propositions de développement de maquettes de programmes ? Est-ce que des échanges d'étudiants sont prévus ? On ne sait pas.

M. GERMAIN.– Je comprends que l'on puisse se poser ces questions, mais il y a eu des évaluations qui ont donné un B et un A+. Il doit donc y avoir des éléments très positifs dans le projet.

Mme ALLARD-POESI.– Ils ne le savent pas. Les évaluateurs n'ont pas l'antériorité du nombre de dépôts de ce projet.

M. ZIDI.– Pour ce projet, on peut donner une autre information. Il a aussi été déposé et discuté dans le cadre du BQR. Il a également interrogé le GT sur les missions qui étaient proposées. Ce sont deux GT complètement différents, on peut donc considérer qu’il faut en prendre compte.

Mme ALLARD-POESI.– En soi, il peut y avoir des missions sur plusieurs années, cela ne nous pose aucun problème.

M. ZIDI.– Quand c’est exploratoire pour une première année, cela ne pose pas de problème.

Mme ALLARD-POESI.– Quand c’est exploratoire, il n’y a pas de problème. Mais à un moment donné, il faut qu’il y ait une concrétisation, des avancées et un bilan. Je pense qu’il est légitime de le demander. De mon point de vue, si on ne le faisait pas, il y aurait une forme d’irresponsabilité. Non ? Je ne sais pas, mais c’est comme cela que j’apprécie les choses.

Je reprends le projet. Tout à l’heure, il y avait le projet de Madame Henry sur Short. Ce projet, on l’a déjà vu. Avec le fait d’avoir cette antériorité, on se dit que l’on ne va pas de nouveau financer un projet que l’on vient de financer il y a trois mois. Le fait d’avoir cette connaissance des projets antérieurs et de rappeler cet historique me semble raisonnable.

M. ZIDI.– De toute façon, on va arriver à ce solde budgétaire qui va permettre d’avoir une deuxième discussion pour savoir ce que l’on en fait. Pour l’instant, on a travaillé en termes de projets. D’accord ? Il ne s’agit pas de tout dépenser pour dépenser. A un moment donné, il faut aussi hiérarchiser les choses.

C’est donc la proposition que l’on vous fait pour ce BQ-ERI. Avant de voir le solde, on va rappeler les chiffres tout à l’heure. D’après les comptes, il reste une somme importante, pour éventuellement financer d’autres projets, voire augmenter les budgets pour certains.

C’est la proposition qui vous est faite pour le financement de ces projets BQ-ERI. Qui s’oppose ? Procurations contre ? 2. Qui s’abstient ? 5. Procurations abstention ? 4. Les projets sont financés.

Le conseil académique approuve la proposition de financement des projets BQ-ERI à la majorité.

M. ZIDI.– J'en arrive maintenant à la discussion que l'on voulait avoir sur ce solde budgétaire. Taylan, tu me confirmes que si l'on additionne les sommes de BQ-ER et des BQ-ERI, il nous reste la somme de 31 350 euros. Plusieurs options sont sur la table.

La première option est classique. On rend ce reliquat au central et ce sera dépensé voire ira au fonds de roulement. C'est la première option.

Deuxième option, nous en avons discuté avec Florence, on transfère ce reliquat à la CR puisque des projets recherche ont été financés, mais pas totalement. C'est à voir. De toute façon, l'objectif est que notre communauté puisse bénéficier de ces financements.

Troisième option, cela reste dans le cadre du BQ-ER, mais il s'agirait plutôt de se focaliser sur la partie internationale. Même s'il y a eu ce rajout dans l'appel à projets, en indiquant que l'on soutiendrait des projets liés à l'alliance Aurora, nous avons eu que 2 ou 3 projets, donc pas beaucoup. On pourrait relancer un autre appel à projets fléché Aurora.

Il y a un problème de calendrier sachant que le prochain CAC plénier est le 4 juillet qui va traiter des dossiers Erasme. On pourrait ajouter un point à l'ordre du jour pour un financement du type BQ-ERI AURORA, si l'on part sur cette option.

La discussion est ouverte sur ce reliquat. Soit on s'arrête là, soit on poursuit, mais cela veut dire qu'il faudra réunir la CE, puisque maintenant ce n'est plus le GT, mais la commission d'évaluation. Ensuite, il faudra aussi obtenir les avis des axes stratégiques.

La discussion est ouverte. S'il y a d'autres propositions.

On n'est pas bloquant, que l'on s'entende bien. Il y a des budgets, mais après, il faut que les projets soient finançables.

Je ne vous cache pas que j'en ai parlé avec le président, ce matin. Il est maintenant parti mais serait plutôt favorable à l'idée de le faire sur la partie BQ-ERI Aurora, ce qui permettrait de financer de nouveaux projets. On pourrait lancer un appel à projets dans les prochaines heures via les directions de composantes et de laboratoires.

On serait plutôt sur des projets exploratoires, comme vu précédemment. Elisabeth, tu as noté quelques demandeurs, mais tout le monde peut en déposer. Le lancement

d'Aurora a eu lieu, il y a quelques mois de cela. Toutes les structures ont été sollicités, il y a donc une possibilité de financer soit des invités, soit des missions.

Mme ALLARD-POESI.– Martin, tu pourras intervenir.

M. ZIDI.– Tu pourrais intervenir sur ce versant ?

M. SCHWELL.– On est positionné dans notre programme de travail Aurora dans les prochaines années (*inaudible 00:11:30*).

Mme ALLARD-POESI.– Il faudrait que tu viennes ici.

M. SCHWELL.– Pour information, dans le cadre d'Aurora, on est positionné sur un programme de travail sur les prochaines années, qui s'appelle Recherche et Innovation. On s'est entendu avec des collègues de l'université d'Islande pour faire émerger des projets de recherche communs.

Il va y avoir aussi un appel à projets, plutôt l'année prochaine, pour une recherche Aurora, mais cette fois-ci conduite par l'alliance elle-même. Et l'idée est qu'on l'annoncerait, bien évidemment, aussi en interne avec un BQ-ER dédié à Aurora.

Mme ALLARD-POESI.– On est en train de parler d'un BQ-ER. Si l'on reste dans le cadre du CAC, cela pourrait être d'amorcer des collaborations d'enseignement et de recherche. Cela peut être des programmes de masters, des programmes doctoraux – pourquoi pas ? – avec des universités qui sont dans l'alliance, sur des sujets sur lesquels vous souhaiteriez travailler.

M. SCHWELL.– D'accord. Ici, on est au niveau des projets en synergie enseignement-recherche.

M. ZIDI.– C'est cela.

Mme ALLARD-POESI.– Oui, c'est une possibilité. L'année prochaine, effectivement, on envisage... J'ai dit à la vice-rectrice de l'université de Palacky, qui coordonne les différents vice-recteurs recherche de ces universités, que l'on souhaiterait inciter les chercheurs à collaborer avec des chercheurs de l'alliance, et donc de flécher un montant qui ne serait pas trop élevé pour que les gens puissent se rencontrer pour développer des projets de recherche en 2024.

Là, on est sur notre reliquat. Malheureusement, les délais sont très courts, mais cela peut toujours bénéficier à quelques chercheurs et enseignants.

M. ZIDI.– De toute façon, ce sont des projets. Si on lance des BQ-ERI Aurora, ils auront lieu à l'automne. Les budgets devront être consommés avant fin décembre 2023.

Mme ALLARD-POESI.– Oui, avant fin décembre.

M. ZIDI.– C'est moins que 30 000 euros mais cela permettra d'initier un certain nombre de collaborations, liant enseignement et recherche, avec les partenaires de identifiés de l'alliance. On pourrait accompagner les collègues.

M. SCHWELL.– Et ces dossiers auraient un retour de projet en juillet.

Mme ALLARD-POESI.– Oui.

M. ZIDI.– C'est cela, ce sera 4 juillet, pour le prochain CAC plénier.

M. SCHWELL.– C'est un très court préavis, mais on peut essayer.

M. ZIDI.– Ce ne sont pas des dossiers très lourds à monter, il faut que la fiche financière soit claire. C'est surtout cela.

Mme ALLARD-POESI.– Cela peut être le fait d'inviter quelques chercheurs ou enseignants-chercheurs d'universités avec lesquelles vous souhaitez collaborer et de prévoir un petit budget pour soit aller les rencontrer, soit les inviter. Cela peut aller dans les deux sens. On peut en inviter quelques-uns sur un projet, je ne sais pas. Avec l'université de Palacky, c'est la chimie verte. Il pourrait y avoir quelques chercheurs. On est aussi à la recherche de quelques milliers d'euros, pas grand-chose. On n'a pas de budget pour cela, et cela peut être l'occasion.

M. ZIDI.– Je vous propose de lancer cet appel à projets BQ-ERI Aurora, on analysera les retours au prochain CAC plénier. S'il n'y a pas de projets parce que les délais sont courts, etc., de toute façon, l'argent n'est jamais perdu, cela sera utilisé par le central.

Mme ALLARD-POESI.– Je négocierai pour qu'on nous le redonne l'année prochaine.

M. ZIDI.– Oui. Par contre, il ne faut pas les perdre.

Mme ALLARD-POESI.– Mais ce n'est pas gagné, à chaque fois, c'est zéro.

M. ZIDI.– Les financiers sont parfois difficiles à convaincre, tout est négociation.

M. SCHWELL.– Je soutiens cela.

M. ZIDI.– Je pense que tout le monde, ici, soutient cela. Après, quand on ne dépense, on pourrait entendre: « *Vous n'avez pas dépensé, l'année dernière, pourquoi on aurait*

besoin de vous donner autant ? » L'argument du Covid, on l'avait utilisé à les années précédentes. Nous disions : « *Les collègues n'ont pas eu le temps, ils n'ont pas pu à cause du covid* ». Maintenant, cet argument est compliqué à avancer.

On part donc sur cette option, Florence, sur ce BQ-ERI Aurora spécifique, délai court, en juillet, et l'on verra si es projets sont déposés.

Merci pour ce point.

3.2 Approbation de la composition des comités de pilotage des Graduate Programs

M. ZIDI.– Je vous propose maintenant de passer au point suivant. Il s'agit, pour les nouveaux membres du CAC plénier, en particulier pour les élus étudiants, d'échanger sur les Graduate Programs, des projets qui ont été lancés depuis un certain nombre d'années, même si de façon officielle, pour certains d'entre eux, ils n'ouvriront qu'à la rentrée prochaine et d'autres à la rentrée suivante.

Ces Graduate Programs sont pilotés par des comités dont les compositions ont été approuvés par le CAC plénier. Encore une fois, ces Graduate Programs ont une activité scientifique, tant en enseignement qu'en recherche, et l'on a souhaité que ces comités soient relativement pluriels, impliquant des composantes et des laboratoires différents, et également des structures externes. Cela peut être de collectivités, des entreprises, etc.

Pour ce CAC plénier, on a voulu faire un point sur les évolutions dans la composition de ces différents comités de pilotage des Graduate Programs. Les porteurs ont été sollicités pour nous retourner ces informations éventuelles de modifications.

Pour rappel, nous avons 7 Graduate Programs, en particulier 5 qui ont ouvert à la rentrée dernière, et 2 qui vont ouvrir à la rentrée prochaine et qui vont donc s'ajouter. On a parlé tout à l'heure du Graduate Program Enjeux juridiques et numériques, et l'autre qui va ouvrir, c'est le MMER, autour des matériaux et entreprises, etc. Tous les porteurs d'un Graduate Program ont donc été sollicités pour ce retour.

- A ce jour, on n'a pas eu de retour du Graduate Program International transitions, piloté par Philippe Frouté.
- On a eu un retour du Graduate Program pour l'Intelligence artificielle, piloté entre autres – je ne cite pas tous les noms – par Yacine Amira.

- On a eu un retour également du Graduate Program Diversité, égalité et inclusion. On en a parlé tout à l'heure, il est piloté, entre autres, par Claire Hancock.
- On a eu un retour également du Graduate Program Patrimoine, piloté par Nathalie et Anne, qui sont présentes ici. Anne est partie.
- Pour Matériaux du futur et gestion des risques entrepreneuriaux, MMER, là aussi, on a eu un retour. Il est piloté par Daniel Grande et Emmanuelle Dubocage.
- On a eu un retour aussi du GP, l'Ecole Socio-Environnementale ELSE, qui est pilotée, par Sylvie Thoron, Fabrice Hamelin et Marie-Albane aussi.
- On a eu aussi un retour du nouveau GP, qui ouvrira à la rentrée prochaine, Enjeux juridiques, politiques et numériques, piloté par Noe Wagener, Pierre Valarcher et Fabrice Hamelin qui est lui-même sur deux Graduate Programs.

Tous les documents ont été mis sur le SharePoint. On vous propose maintenant de projeter les compositions des comités de pilotage.

Vous avez ici la composition du comité de pilotage du Graduate Program ELSE, avec la liste des collègues et également les partenaires extérieurs. Il y a eu des changements par rapport à la version initiale. Ce n'est pas très important. Le principal, c'est que l'on ait une dynamique autour de ces Graduate Programs et que l'on ait un potentiel d'enseignants et de partenaires impliqués dans l'animation de ce Graduate Program au travers du comité, Graduate Program qu'il s'agit d'animer.

Pour rappel, chaque GP a un budget de fonctionnement de 30 000 euros par an pour des colloques à organiser, des bourses à octroyer éventuellement à des étudiants, des bourses de mobilité aussi pour faire venir des collègues étrangers, des invités...

Ils ont également un rôle d'expertise pour l'allocation de recherche puisqu'une allocation de recherche par an est octroyée à chaque Graduate Program. C'est donc un rôle de sélection des candidatures. Ensuite, il y a le circuit classique de l'école doctorale et de la CR. C'est un rôle relativement important d'animation des Graduate Programs que l'on a souhaité pour ces comités.

Pour rappel, nous allons être attendu par l'HCERES, l'année prochaine, lorsque l'on sera amené à présenter un bilan de la mise en place de ces GP. Au début, il s'agissait d'un *challenge* de faire travailler les structures ensemble, dans une configuration interdisciplinaire et bien entendu d'être aussi sur des problématiques d'insertion

professionnelle pour les étudiants avec, encore une fois, un lien master–doctorat qui est important pour une université.

Nous avons eu, au mois de décembre dernier, un premier bilan pour les 5 Graduate Programs qui ont ouvert en 2022. On sera amené à revoir les porteurs assez rapidement pour connaître l'avancée de ces projets. Je sais que la CFVU, Anne en particulier, suit de très près la dynamique de ces Graduate Programs, puisqu'au travers de nos masters, un suivi est fait. Tu voulais ajouter quelque chose ?

Mme ALLARD–POESI.– Non. C'est juste pour savoir si les étudiants ont des questions sur ces Graduate Programs, puisque ce sont des projets un peu nouveaux.

Concernant les intitulés, ESE, c'est l'Ecole Socio–Environnementale. MMER, c'est matériaux du futur et risques environnementaux. IA, c'est facile. EDI, c'est autour de la diversité, de l'inclusion et de l'égalité, en particulier hommes–femmes. Patrimoine, c'est tout ce qui a trait à la préservation du patrimoine et à sa valorisation. Le dernier porte sur les enjeux juridiques du numérique avec, notamment, tout un travail autour des algorithmes utilisés dans le domaine de la régulation des populations, la surveillance, par exemple.

M. ZIDI.– On peut ajouter que, du point de vue des moyens financiers, parce qu'il ne s'agit pas simplement de lancer des projets, l'université a quand même débloqué des fonds. C'est aussi une discussion avec nos financiers, on espère que ce sera maintenu.

Ce qui est acté, c'est une allocation de recherche par an, octroyée à chaque Graduate Program. Vous voyez qu'à chaque fois, cela s'additionne. Je rappelle que l'allocation de recherche, sur une année, c'est 30 000 euros. Sur trois ans, on est à 90 000 euros, quasiment à 100 000 euros.

A cela s'ajoute un budget de fonctionnement, pour faire vivre le Graduate Program, de 30 000 euros par an. Si vous faites la somme de tout cela, on est à plusieurs centaines de milliers d'euros octroyés par l'université.

On espère, bien sûr, qu'avec ces budgets octroyés, ces projets se développent... Dans les critères que l'on avait établis il y a quelque temps valider la création de GP, il s'agissait aussi de trouver des financements à l'extérieur, de collectivités, d'entreprises ou de structures internes aussi qui pourraient financer ces GP.

On est bien dans cette dynamique, qui sera suivie par le CAC plénier pour que vous sachiez à quel niveau nous en sommes, où ils en sont en nombre d'étudiants, en termes d'insertion professionnelle, de recherche, s'ils ont poursuivi en thèse, etc.

Cela démarre, mais l'instance, par son rôle, sera amenée à suivre de près ces projets, en particulier au niveau de la commission d'évaluation dont on a parlé tout à l'heure.

Mme ALLARD-POESI.– Il y a des questions. Oui, mademoiselle.

Mme LIEOU.– Bonjour, Lucie Lieou, élue CFVU. Je me demande quelles sont les modalités pour savoir qui peut accéder à ce programme.

M. ZIDI.– C'est une très bonne question. On a plusieurs possibilités. Fabrice et Nathalie, qui sont là, sont porteurs de Graduate Programs. Peut-être pourriez-vous informer les élus étudiants sur le circuit d'inscription, les candidatures, etc. ?

Nathalie.– En une minute, dans le Graduate Program Patrimoine, et financé par (*inaudible 00:26:42*), on a créé un DU Patrimoine. Pour le moment, il est sur la plateforme *Monmaster*. C'est un DU adossé à la faculté des Lettres, pour le moment, qui associe des acteurs (*inaudible*). Les étudiants peuvent postuler sur *Monmaster* et au (*inaudible*). Ils ont en plus (*inaudible*). Il y a aussi un (*inaudible*), mais c'est différent. On a déjà un M2 (*inaudible*). Il y a aussi un appel à candidatures qui a été lancé. Notre Graduate Program finance des heures de cours qui sont ajoutées aux masters. Mais on peut aussi imaginer que les étudiants (*inaudible*).

M. ZIDI.– Il faut ajouter qu'au niveau de ces Graduate Programs, il y a plusieurs configurations. Là, c'est la configuration DU, dont on parle, mais il y a aussi des parcours types. Il y a même des Graduate Programs qui recrutent à partir du M1 et d'autres qu'à partir du M2. A la fin, on a le niveau bac+5 avec, on l'espère, pour beaucoup d'entre eux, une poursuite en doctorat. Fabrice ?

M. HAMELIN.– C'est exactement cela pour nous aussi, avec ces trois niveaux. Nous, effectivement, on recrute en M1. Dans mon master, les étudiants ont pu candidater, cette année, pour rejoindre le programme gradué. On recrute aussi en M2 et, évidemment, l'aide, la bourse doctorale est aussi une dimension importante pour nous.

Ce qui est important pour nous aussi, c'est le contenu de la démarche puisque c'est lié à des parcours de master qui portent sur ces questions socio-environnementales et de transition.

Un autre point est pour nous absolument essentiel. Il s'agit de profiter de ces programmes gradués pour accompagner par la recherche les étudiants, et les accompagner le plus tôt possible. D'où des séminaires, des conférences, et le fait que l'on recrute un petit nombre d'étudiants.

M. ZIDI.– D'autres questions ou interventions ? Je vous propose de passer au vote parce que c'est bien que l'on puisse légitimer ces comités de pilotage. Vous avez eu la projection de leur composition. Je ne sais pas s'il y a eu des modifications pour les procurations.

M. DEMERET.– Madame Raffarin a donné pouvoir à Madame N'Dah Sekou.

M. ZIDI.– D'accord. Qui s'oppose à la composition de ces comités de pilotage des Graduate Programs ? Procurations contre ?

(Enregistrement 16)

Qui s'abstient ? Procurations abstentions ? On part sur ces compositions qui pourront bien sûr évoluer au fil de l'eau puisque des collègues souhaitent passer la main, que d'autres arrivent, etc. Ces Graduate Programs ont une vie.

Le conseil académique approuve la composition des comités de pilotage des Graduate Programs à l'unanimité.

3.3 Approbation de la composition des comités d'animation des axes stratégiques

M. ZIDI.– Dans la même démarche, les axes stratégiques de l'université, qui sont au nombre de 5 – on en a parlé tout à l'heure dans le cadre de l'expertise des dossiers BQ-ER et BQ-ERI –, fonctionnent depuis maintenant un certain nombre d'années autour d'une dynamique interdisciplinaire et transformante.

Les axes stratégiques ont des comités d'animation que nous avons validés en CAC plénier, il y a quelque temps. On a souhaité mettre à jour la composition de ces comités d'animation. Comme vous l'avez vu tout à l'heure, ils ont un rôle d'expertise, entre autres, de dossiers du type BQ-ER et d'animation scientifique.

J'ouvre et je ferme les parenthèses. En termes de soutien financier de l'université, pour le fonctionnement de ces axes stratégiques – cela peut paraître peu, mais c'est quand même un budget –, chaque axe stratégique a 5 000 euros de fonctionnement par an. Cela veut dire que l'on est sur un budget de 25 000 que l'université a octroyé

pour faire fonctionner les axes stratégiques. Cela peut paraître peu, mais on verra par la suite. C'est vrai que la problématique financière à l'UPEC n'est pas simple en ce moment. En tout cas, on s'est battu pour que ces 5 000 euros soient préservés.

Pour aller à l'essentiel sur ces comités d'animation des axes stratégiques, on n'a pas eu de succès en termes de modifications. On n'a eu que 3 retours sur les 5 axes sollicités.

Ceux qui n'ont pas répondu, on va tout de suite les lister. C'est l'axe TIR, Transformations sociales, inégalités, résistances, et l'axe Numérique, sciences et pratiques. Pas de retours. Comment faut-il l'interpréter ? A priori, cela veut dire qu'il n'y a pas de changement.

Pour les autres :

- Santé, société, environnement : pas de changement. Isabelle, tu nous le confirmes. Il n'y a pas de changement, un message a été envoyé.
- Francophonies et plurilinguismes : c'est affiché, il y a un changement.
- Sur le cinquième, Savoirs et pratiques en éducation et en formation, il y a eu beaucoup de changements, en particulier sur les porteurs.

En effet, Yann Bassaglia, comme vous le savez, vient d'être élu doyen de la faculté Sciences et technologies. Il va laisser la main à partir de septembre. Alain Mouchet aussi a décidé de passer la main. Je n'ai pas très bien compris s'il restait dans le comité et qu'il arrêterait de piloter. De toute façon, pour l'instant, on le met dans la liste et l'on verra après. Pour Alain et pour Yann Bassaglia, ils arrêtent de piloter en septembre.

Sylvie, comme tu faisais partie de ce comité, tu sais qui va prendre le relais en termes de pilotage ? J'ai cru comprendre qu'il y avait encore des discussions au niveau de cet axe. De toute façon, on va déjà figer la composition du comité. Si l'on descend, il n'y a pas d'extérieurs.

Mme PELZ.– Les fiches jaunes, ce sont des nouveaux ou des anciens ?

M. ZIDI.– Non, a priori, ce sont ceux qui veulent se désister. Là, c'est un comité qui se réduit. Et en vert, à droite, la deuxième colonne, c'est ceux qui se proposent. C'est sûr qu'il faut mobiliser. De toute façon, on a quand même un potentiel de collègues pour animer cet axe stratégique SPEF.

Pour les autres, on n'a pas de retour, TIR et NSP.

Je vous propose de valider le non-changement de SSE, l'évolution, donc le changement de Francophonies et Plurilinguismes, et le changement que l'on vient de voir de SPEF. Pour les deux autres, on n'a pas de retour. On ne peut pas s'exprimer puisque l'on n'a pas eu de retour des porteurs d'axe.

Est-ce qu'il y a des interventions ou des commentaires sur ces comités d'animation ? On sera amené à entendre les porteurs dans peu de temps, pour avoir des bilans de leur activité afin de savoir comment cela avance. En particulier, qu'au niveau de la CR, on les invite pour nous présenter la façon dont ils ont sélectionné leurs candidats pour l'allocation de recherche. Ils sont quand même assez sollicités.

Je vous propose de passer au vote, en tout cas pour les trois pour lesquels on a eu les informations. Qui s'oppose ? Procurations contre ? Qui s'abstient ? Procurations abstention ? On part donc sur cette configuration qui pourra évoluer par la suite.

Le conseil académique approuve la composition des comités d'animation des axes stratégiques à l'unanimité.

4. ERASME

4.1 Approbation de la composition du groupe de travail « Evaluation Erasme »

M. ZIDI.– Un point a été ajouté à l'ordre du jour, comme vous le savez. C'est le point qui permet d'aborder la composition du groupe de travail « Evaluation Erasme ». C'est le point 4, et plus précisément 4.1. Vous avez bien reçu cette modification de l'ordre du jour.

Ce point aurait dû être présenté par Gilbert Simon et Karine Bergès, qui pilotent politiquement Erasme et absents aujourd'hui. Je vais donc le présenter avec les informations dont je dispose.

Pour rappel, comme l'a indiqué le président, Erasme, est un projet structurant à l'échelle de l'université. Le budget obtenu permet de financer des projets transformants au travers d'un appel à projets.

Pour évaluer ces projets, sachant que l'appel à projets a déjà été lancé, d'abord au travers de lettres d'intention, les dossiers vont ensuite être déposés. Il a été décidé

de mettre en place un GT intitulé GT Evaluation Erasme. Sa composition est tripartite et équilibrée avec 24 membres, 8 enseignants et enseignants-chercheurs, 8 BIATSS et 8 étudiants.

Ce GT est piloté par un certain nombre de vice-présidents, à savoir la vice-présidente étudiante qui a été élue aujourd'hui, la vice-présidente de la CFVU, la vice-présidente de la CR et le vice-président de Dynamique Formation et Recherche, ainsi que le directeur exécutif d'Erasme.

Ce GT aura la lourde tâche d'examiner et expertiser des dossiers dont le financement pourra aller jusqu'à 150 000 euros. Nous sommes à un échelle importante de financement et donc très éloigné des montants dont on discutait tout à l'heure dans le cadre des BQ-ER.

Le COMEX du projet Erasme s'est réuni la semaine dernière pour analyser les retours des lettres d'intention. Pour rappel, ce COMEX, regroupe une partie de l'équipe politique et une partie de l'équipe administrative du central.

Les lettres d'intention sont un résumé du projet que les membres des communautés souhaitent déposer. Les communautés, représentent les étudiants, les BIATSS et les enseignants et les enseignants-chercheurs. Le critère d'éligibilité pour ces projets est d'avoir au moins deux communautés impliquées dans les projets.

40 lettres d'intention ont été reçues. Je n'ai plus le chiffre en tête du nombre de projets à qui l'on a donné le *go* pour que les porteurs puissent travailler leur copie et déposer le projet final qui sera ensuite expertisé. Ceci dit, tous les projets peuvent être déposés quel que soit l'avis sur les lettres d'intention.

M. KENADID.– En réalité, il n'y avait qu'un seul dossier qui ne correspondait absolument pas aux critères de l'appel à projets. Plusieurs projets ont reçu un avis mitigé ou défavorable, mais cela ne les empêche pas de déposer une candidature. Et plus des trois quarts des projets ont reçu un avis favorable pour continuer leur candidature dans la lignée de ce qu'ils avaient énoncé jusque-là. Pour le nombre total de demandes, c'est supérieur à 3 millions d'euros sur un budget de 500 000 euros.

M. ZIDI.– Avec un montant maximum de 150 000 euros par projet. Cela veut dire que si tout se passe bien, c'est-à-dire si tous les porteurs déposent leur projet, on sera autour d'une quarantaine de projets à valider ou non pour le financement lors du CAC plénier du mois de juillet.

C'est donc le GT Erasme tripartite dans sa composition, qui expertisera les dossiers et formulera un avis pour le CAC plénier qui restera décisionnaire.

A noter que pour un certain nombre de projets spécifiques, cela ne passera pas par le GT, ce travail en amont sera fait par le COMEX.

Ceci explique donc le nombre élevé de membres dans la composition de ce GT, à savoir 24. On ne sera pas de trop pour expertiser les dossiers.

Je ne vous cache pas qu'à la suite de l'appel à candidatures pour faire partie du GT, que vous avez tous reçu en tant qu'élus, que ce soit BIATSS, étudiants et enseignants, ainsi que toutes les communautés l'UPEC, il n'y a pas eu beaucoup de candidatures.

Le retour n'a pas été très positif. Nous distinguons les élus des non élus. Dans la composition de ce GT, on a souhaité qu'il y ait une parité pour chaque communauté entre élus et non élus.

Examinons les retours et commençons par les enseignants. Je ne sais pas si cela peut être projeté, Florence. On n'a pas le document ?

Mme ALLARD-POESI. – Je n'ai rien.

M. ZIDI. – On n'a pas le document. Je peux vous donner les noms.

Pour la communauté enseignants-chercheurs et enseignants, commençons par celle-ci, pour les membres élus aux conseils centraux, je n'ai aucun candidat. Cela commence bien.

Concernant les membres non élus, pour la communauté enseignants-chercheurs et enseignants, nous avons 3 candidats. Je ne sais pas si cela a évolué :

- Monsieur Tankari Mahamadou Abdou qui est de l'IUT Créteil-Vitry et CERTES.
- Monsieur Rivard Michaël de FST et ICMPE.
- Madame Penagos-Sanchez Lina-Maria de Santé et LIPHA.

M. KENADID. – C'est particulier parce qu'elle est manager de projet de l'EUR LIVE, mais elle est chercheuse associée dans un laboratoire en sciences humaines.

M. ZIDI. – C'est effectivement le LIPHA.

Mme ALLARD-POESI. – Elle a soutenu sa thèse ?

M. ZIDI. – Oui, elle a soutenu sa thèse.

On n'a que cela pour les membres non élus enseignants. Tu me le confirmes, Ilyas ? Cela veut dire que sur les 8 que l'on souhaitait, on n'en a que 3, pour l'instant. Il manque 1 non élu et surtout 4 élus. On fera donc un appel à candidatures en séance dans quelques instants. Je continue sur la liste qui est incomplète.

Pour les représentants de la communauté BIATSS, pour les membres élus aux conseils centraux, il n'y en a aucun. Pour les membres non élus, nous en avons 3.

Mme ALLARD-POESI.– Non, il y a une deuxième page.

M. ZIDI.– je l'avais oublié. Il y a Delmet Caroline, Corentin Mariette, Rigeade Marine et Vajou Thierry. Effectivement, il y en a 4.

Pour les représentants de la communauté étudiante, les élus sont présents. Pour les membres élus aux conseils centraux, nous avons Lieou Lucie. C'est vous ? Bien. Nous avons Thomas Gachowski. C'est bien, mais nous en avons que 2. On verra comment compléter.

Mme GAUCHER.– Il y a eu une actualité, mais je pense qu'elle était trop récente pour être sur les papiers. On devrait avoir une nouvelle liste.

M. ZIDI.– On va compléter par la suite, d'accord. Pour les non élus, nous avons aucune candidature.

M. KENADID.– Il y en a 1 qui s'est ajoutée, un acte de candidature de ce matin. C'est Madame Salwa Boubekri, qui est étudiante en master Management de projet et de la qualité.

M. ZIDI.– D'accord. S'il y a eu des ajouts du côté des étudiants, c'est qui ? On va donc commencer par les étudiants.

Mme GAUCHER.– Je demande la liste exacte et je vous la donnerai.

Mme ALLARD-POESI.– On peut attendre qu'il y ait une actualité.

M. ZIDI.– En séance, on peut déjà voir avec les élus, ceux qui sont présents. Qui se propose en tant qu'élus ? On verra après pour les enseignants et les BIATSS. On commence par les étudiants, on va prendre la liste dans l'autre sens.

Concernant les élus aux conseils centraux, pour l'instant, on en a 2 et il faut en trouver 6.

M. KENADID.– Seulement 2 élus.

M. ZIDI.– Tu as raison, c'est 8 au total. C'est 2 autres élus. C'est bon ? Rappelle-moi ton nom.

M. HAGHEGHE.– Mohammadreza Hagheghe, Monsieur.

M. ZIDI.– D'accord. Mohammadreza Hagheghe. Donc, on est 3, il en manque 1. L'idéal, ce serait « une ». On essaie d'avoir une parité hommes-femmes. Est-ce qu'il y a une étudiante présente, ici, qui voudrait se proposer ?

M. KENADID.– En termes d'implication, pour le moment, on parle d'une réunion de présentation des projets, de deux projets maximum par personne à expertiser, et après une réunion d'un après-midi pour échanger avec les autres membres de la commission. C'est assez réduit en termes d'implication sur la durée.

M. ZIDI.– D'ici le mois de juillet, avant de passer en CAC, il y a ces deux réunions. Ce n'est pas très lourd. On fera avec ce que l'on a reçu comme candidatures. Pour l'instant, on est bien 4 étudiants, dont 3 élus. C'est bien cela, Ilyas ?

M. KENADID.– 4 étudiants.

M. ZIDI.– Oui, 4 étudiants, dont 3 élus. D'accord. Nous sommes à la moitié de l'objectif.

J'en arrive aux candidatures d'enseignants. Est-ce que des enseignants élus veulent se proposer ? On a bien compris qu'il y avait beaucoup de GT et CE à mettre en place, l'idée est de se répartir. Philippe, tu te proposes ? Non.

Mme ALLARD-POESI.– Il y a Isabelle. Merci.

M. ZIDI.– Isabelle, très bien. Donc, Isabelle Coll. Maintenant, on peut partir sur un élu homme.

Mme ALLARD-POESI.– Le problème est que la moitié de l'amphi s'est vidé.

M. ZIDI.– Personne d'autre ? Tant pis, on va part sur les candidatures reçues. On y reviendra plus tard. C'est un GT, cela pourra se compléter au fil de l'eau.

Pour les BIATSS, pour les membres élus aux conseils centraux, qui était là tout à l'heure ? Il y avait Bruno, mais on l'avait déjà sollicité précédemment. Est-ce qu'il y en a d'autres ? Personne d'autre.

Donc personne.

Je récapitule pour le vote.

- Pour la partie enseignants, membres élus aux conseils centraux, on a Isabelle Coll qui est toute seule. Les non élus sont Tankari Mahamadou, Rivard Michaël et Penagos-Sanchez Lina.
- Pour les BIATSS, il y a uniquement des non élus : Delmet Caroline, Corentin Mariette, Rigeade Marine et Vajou Thierry.
- Pour les étudiants, cela s'est complété. Les membres élus aux conseils centraux, on en a 3 : Lieou Lucie, Gachowki Thomas et Hagheghe Mohammadreza. Et pour les non élus, il y a 1 seule candidature de Salwa Boubekri.

Ilyas, cela veut dire que l'on est dans une configuration de 12, pour l'instant, pour ce GT au lieu de 24.

M. KENADID.– Cela veut dire que les collègues auront un peu plus de dossiers à expertiser chacun.

M. ZIDI.– Oui c'est cela.

Je vous propose de passer au vote pour valider cette composition. Qui s'oppose ? Procurations contre ? Qui s'abstient ? Procurations abstention ? Donc, c'est approuvé.

Le conseil académique approuve la nouvelle composition du groupe de travail « Evaluation Erasme », à l'unanimité.

5. QUESTIONS DIVERSES

M. ZIDI.– On arrive à la fin de ce CAC plénier, il est 17 heures 53. Y a-t-il des questions diverses ? Une question diverse.

Un intervenant.– Pour la date de la prochaine CR et du prochain CAC restreint, je n'ai pas bien compris.

M. ZIDI.– Il y a beaucoup de conseils en cette fin d'année universitaire.

Mme ALLARD-POESI.– Ils auront lieu le même jour. Vous ne vous déplacerez qu'une seule fois. Le matin du mardi 30, c'est la CR. L'après-midi, c'est le CAC restreint.

M. ZIDI.– Et le prochain CAC plénier aura lieu le mardi 4 juillet, c'est un mardi.

Mme ALLARD-POESI.– Les convocations devraient partir au plus tard demain pour la CR.

M. ZIDI.– Merci à toutes et à tous pour ce CAC plénier qui a été un petit peu long, mais il y avait un nombre importants de dossiers à examiner. Merci à la DAJG, Fadoua, Simon.

A bientôt.

La séance est levée à 17 heures 57.

Index

Nous n'avons pu vérifier l'orthographe des noms suivants :

Anna Meilochili.....	12	Nathalie	75
GE.....	65	Telan	64, 68
<i>kick up</i>	12		